

La Revue d'Egypte Economique & Financière

**Organe hebdomadaire d'information sur la vie économique
de l'Egypte et de l'étranger**

ABONNEMENTS

EGYPTE, ÉTRANGER

UN AN P.T. 100 Lst. 1.10

SIX MOIS P.T. 60 Sh. 18/-

LE NUMERO P.T. 3

REDACTION et ADMINISTRATION :

LE CAIRE : 24, rue Galal, B.P. 465. Tél. 46165

ALEXANDRIE: 9, rue Rolo, B.P. 624. Tél. 27360

Adresse Télégraphique **PUBLIOR**

Prop.: SOCIÉTÉ ORIENTALE DE PUBLICITÉ

Rédacteur en chef : L. NEUMAN

Imp. de la SOCIÉTÉ ORIENTALE DE PUBLICITÉ

Concessionnaire Exclusive

de la Publicité :

**SOCIÉTÉ ORIENTALE
DE PUBLICITÉ**

24, Rue Galal, Le Caire

9, Rue Rolo, Alexandrie.

Au Sommaire :

Les Finances Publiques Egyptiennes

Le Budget pour 1940-41

L'accroissement des impôts indirects

D'une Semaine à l'autre

La Revue Politique Egyptienne

Les Cours des Matières Premières

Leur évolution depuis le début de la guerre

Jurisprudence Commerciale

Les Fixations de Prix dans les Ventes de Coton

Revue de Fin d'Année

La Bourse de Paris en 1939

En Marge de la Guerre Européenne

La Course aux Combustibles

Le pétrole du Caucase

La mobilisation financière en Grande-Bretagne

La Question des Valeurs Etrangères

RUBRIQUES :

Revue de la Presse Arabe - Échos et Nouvelles - Information Financière - Informations Économiques de l'Étranger
Chronique de la Bourse des Valeurs - Lettre de Bruxelles
Revue Cotonnière - Revue du Marché de Gros.

LES FINANCES PUBLIQUES ÉGYPTIENNES

LE BUDGET POUR 1940/41

L'accroissement des impôts indirects

Les dépenses pour les besoins de la Défense Nationale ont créé pour notre Grand Argentier des problèmes bien difficiles à résoudre. C'est, qu'en effet, il s'agit de trouver de nouvelles ressources pour combler un déficit budgétaire qui est important et qui depuis l'année dernière semble devoir se renouveler.

Ainsi pour l'exercice 1939-40, le prélèvement à la réserve générale atteindrait près de 4 millions de livres. Quant au budget de 1940/41, il présentait à première vue un déficit d'environ 7 millions de livres. C'était là une somme trop élevée et qui n'aurait pu être trouvée dans la réserve. Aussi, S.E. Hussein Sirry pacha se mit courageusement à la tâche et grâce à des économies draconiennes, d'une part, et à une augmentation des recettes, d'autre part, il réussit à fixer définitivement le budget à L.E. 46.960.000 pour les dépenses et L.E. 44.960.000 pour les recettes. Le déficit de deux millions de livres sera comblé par un prélèvement sur la réserve générale.

Comme nous le disions plus haut, il n'a pas été facile de redresser ainsi l'équilibre du budget. Il a fallu faire appel à de nouvelles recettes. C'est ainsi que le gouvernement égyptien procéda à une augmentation de certains droits de douane et d'accise, car il fallait d'autre part compenser le déficit énorme (plus d'un million de livres) enregistré par les recettes perçues à l'importation.

Nous publions par ailleurs, les taux des nouveaux droits. Signalons tout de suite que certains d'entre eux ont subi une hausse considérable. Nous y reviendrons plus loin. Essayons de déterminer dans quelles mesures ces nouveaux droits procureront les recettes supplémentaires au Trésor égyptien.

L'Égypte important annuellement environ 8.000 tonnes de thé, l'augmentation des droits de douane permettra au Trésor d'encaisser un surplus de L.E. 120.000. Pour le café, ce surplus sera de L.E. 200.000 environ; pour le sucre, il sera de L.E. 450.000; pour la bière de L.E. 90.000 et pour la ben-

zine de L.E. 100.000. Au total, le gouvernement égyptien encaissera ainsi environ L.E. 1.000.000.

Mais il est certain que cela n'est pas suffisant, puisque ces nouvelles ressources arrivent à peine à compenser la diminution enregistrée par les recettes douanières. Dans ces conditions, l'augmentation graduelle de l'impôt sur le revenu, qui atteindra en 1941/42 10 pour cent, permettra un nouvel accroissement des recettes.

Habib el Masri bey, directeur de l'administration des Impôts, ayant déclaré que les impôts directs procureront cette année trois millions de livres, on peut estimer à un peu moins d'un million de livres le surplus des recettes que procurera l'augmentation de l'impôt sur les revenus.

D'autre part, malgré que le gouvernement égyptien fut en principe opposé au rétablissement de la taxe à l'exportation sur le coton égyptien, il aurait décidé de l'appliquer à partir de la saison cotonnière de 1940/41. Cette taxe s'élèvera à P.T. 20 par 100 kilos, soit un peu moins de P.T. 10 par cantar. On peut estimer à plus de 700.000 livres le surplus des recettes que procurera cette taxe.

Ainsi, le gouvernement égyptien a plus ou moins réussi à se procurer les nouvelles recettes dont il a besoin. Mais il est permis de se demander si toutes ces taxes qu'il a augmentées ou créées, sont justifiées et n'entraveront pas dans une certaine mesure l'activité économique du pays.

S'il est vrai que le gouvernement égyptien abolira la taxe sur le coton au cas où le gouvernement américain rétablira la prime à l'exportation du coton, il n'en demeure pas moins que la taxe que vient de rétablir ainsi le gouvernement égyptien risque d'entraver dans une certaine mesure l'exportation de notre coton.

Disons, à la décharge des autorités, que cette taxe ne sera appliquée qu'à la prochaine récolte et qu'il est fort probable que d'ici là les prix de notre coton aient enregistré une plus value substantielle qui compensera dans une

très large mesure le montant de la nouvelle taxe.

Mais si nous examinons l'augmentation décrétée pour les droits d'accise perçus sur la bière, nous remarquons qu'elle atteint des proportions tout à fait exagérées, puisqu'elle a passé de 60 piastres par hectolitre à P.T. 240, soit un accroissement de 400 pour cent. On sait que la production locale de la bière fournit la majeure partie de notre consommation. D'autre part, il ne s'agit pas là d'un article de luxe, pas plus que d'un produit de première nécessité. C'est dire que l'augmentation énorme du droit qui frappe la bière provoquera immédiatement une diminution énorme de la consommation qui influencera défavorablement la situation de l'industrie brassicole égyptienne. Cette dernière se trouvera dans l'obligation de réduire la production ce qui en conséquence, amènera soit le renvoi de nombreux ouvriers soit l'arrêt partiel des fabriques.

On peut donc se demander si pour encaisser une somme qui ne dépassera pas 90.000 livres comme nous l'avons vu plus haut, il est nécessaire de provoquer de graves perturbations dans l'activité d'une industrie égyptienne importante qui emploie des centaines d'ouvriers égyptiens. Nous sommes certains que les autorités compétentes ne manqueront pas d'examiner à nouveau cette question et qu'elles se rendront compte de la nécessité de ramener à un niveau raisonnable les droits d'accise qui frappent la bière.

En conclusion, disons avec satisfaction que malgré de nombreuses difficultés le gouvernement égyptien a réussi à redresser dans une très large mesure l'équilibre budgétaire de l'Égypte dont l'économie particulièrement saine a permis l'augmentation des impôts. Il est certain qu'une nouvelle amélioration de sa situation économique aura pour conséquence un accroissement dans les revenus de l'État. Mais, néanmoins, il faut que les autorités agissent avec prudence et qu'aucune exagération ne soit commise qui risquerait de créer de graves perturbations dans l'évolution de la vie économique de l'Égypte.

L. NEUMAN.

D'UNE SEMAINE A L'AUTRE

La Revue Politique Égyptienne

A KHARTOUM

Il a donc été décidé que S.E. Aly Maher pacha se rendrait prochainement à Khartoum. Cette nouvelle coïncidait avec celle qui annonçait la ratification de l'accord sur les dettes soudanaises et le règlement des pensions des anciens fonctionnaires égyptiens du gouvernement de Khartoum.

Espérons que cette visite permettra aux deux pays voisins de resserrer davantage encore leurs liens économiques.

RELATIONS EGYPTO-NIPPONES

Le dernier mois qui reste à l'actuel ministre du Japon avant de rejoindre son nouveau poste à Madrid est marqué par deux événements dignes d'intérêt.

Le premier est, comme nous l'avons déjà écrit ici même, la signature qu'on dit imminente du traité d'amitié entre les deux pays. Dans certains milieux, on croit toujours que le Japon n'acceptera pas de signer cet accord, qu'il a d'ailleurs lui-même proposé, sauf si le gouvernement égyptien abolit la surtaxe douanière de 40 o/o imposée aux importations nippones. D'autres pensent que le document proposé à la signature des deux gouvernements ne prévoyant pas d'engagements spécifiques il sera finalement agréé en attestation de la bonne volonté et de l'amitié qu'on entend manifester de part et d'autre dans les relations internationales.

A cet égard, notons que le gouvernement japonais a fait un pas décisif en invitant à Tokio, pour un séjour d'un mois, à ses frais, une délégation de personnalités égyptiennes parmi lesquelles les secrétaires des Chambres de Commerce du Caire et d'Alexandrie.

On ne sait pas encore qui présidera la délégation, ni si sa visite doit avoir un caractère officiel. Il est intéressant de relever, en tout cas, l'intérêt que manifeste le Japon pour les affaires d'Egypte.

L'ARMEE TERRITORIALE

S.E. Abdel Rahman Azzam bey a eu l'autre jour, aux côtés de S.M. le

Roi Farouk, une satisfaction profonde. Chef de cette armée territoriale qui est une nouvelle venue dans l'organisme militaire du pays, il l'a fait défiler dans un ordre impeccable devant le Souverain.

Les éloges royaux qui ont été décernés à cette occasion à Azzam bey ont été reproduits et commentés par la presse.

Nous croyons savoir, toutefois, que l'armée territoriale cessera d'exister en tant que formation autonome et qu'elle sera versée dans l'armée régulière.

LA LEGISLATION OUVRIERE

Il est incontestable que l'Egypte débute dans la vie industrielle avec une réglementation très insuffisante des conditions de travail. Les industriels se plaignent des difficultés qu'ils éprouvent dans ce domaine. Or au moment où le gouvernement envisage la création de nouvelles grandes entreprises nationales : électrification d'Assouan, usines d'armes légères, etc., il importe qu'une législation répondant à la réalité égyptienne soit définitivement établie.

On a estimé à environ 300.000 le nombre des ouvriers qui constituent le « prolétariat » industriel et artisanal du pays. Ce chiffre a tendance à croître. Il faut donc donner



à cette classe laborieuse un statut qui tienne aussi compte des nécessités économiques.

Sedky pacha, en sa qualité de président de la Fédération des industries, a vivement critiqué l'autre jour, au Parlement, le projet de loi de gouvernement. Il a notamment dénoncé le danger de légaliser les syndicats avant d'avoir établi sur des bases solides le contrat de travail.

L'éminent homme d'Etat a parfaitement raison. Les ouvriers ont certes des droits à défendre mais ils ont aussi des devoirs envers l'industrie naissante, pilier de la fortune nationale. Pourquoi alors faire passer les droits avant les devoirs ?

Le ministre du Commerce a répondu en termes qui ne sauraient convaincre. Il a dit notamment que le Cabinet avait étudié plusieurs projets de lois ouvrières : 1o.) le projet donnant une existence légale aux syndicats ; 2o.) le contrat du travail ; 3o.) l'arbitrage forcé des conflits ouvriers. Malheureusement, les trois projets n'ont pas avancé avec la même rapidité, de sorte que le gouvernement fut obligé de présenter au Parlement d'abord le projet sur les syndicats, bien qu'il eut voulu saisir la Chambre des trois projets en même temps. Dans tous les cas les deux autres lois seront présentées prochainement.

On avouera que cette explication n'est pas satisfaisante et que les critiques de Sedky pacha sont absolument fondées.

LE SEMAINIER.

BANCO ITALO-EGIZIANO

SOCIÉTÉ ANONYME ÉGYPTIENNE

**CORRESPONDANT
DU TRÉSOR ROYAL ITALIEN**

**TOUTES LES OPÉRATIONS DE BANQUE
SERVICE DE COFFRES-FORTS PRIVÉS**

LES COURS DES MATIÈRES PREMIÈRES

Leur évolution depuis le début de la guerre

Au cours des semaines, qui avaient immédiatement précédé le début de la conflagration européenne, les marchés des matières premières étaient dominés par une incertitude, et une inquiétude croissante dues à l'aggravation de la situation politique.

Il est vrai que l'évolution favorable de la production industrielle dans la plupart des grands centres mondiaux permettait de prévoir une hausse importante des matières premières l'industrie. Mais cette hausse était subordonnée au maintien de la paix.

On s'attendait, dans le cas contraire à une évolution désordonnée des cours, à un mouvement ascensionnel pour les matières premières «de guerre» comme les céréales et le sucre et à une chute pour les autres produits. On soulignait le fait mis en lumière par l'expérience, que dans les premiers temps d'une guerre, les cours des matières premières (à l'exception des «War commodities») reculaient toujours et ne recommençaient à se raffermir qu'au bout de quelques mois.

On se disait donc, en résumé, que si la guerre n'éclatait pas en fin de compte, les cours des matières premières industrielles hausseraient, parallèlement au développement de la production. Elles baisseraient au contraire si l'Europe en venait aux armes. On assisterait alors, au contraire à une hausse des «war commodities».

Cependant, on n'eut même pas besoin d'attendre que l'inévitable se produise pour assister à un net raffermissement dans les cours, et en particulier dans ceux des matières premières «de guerre» encouragés par le sentiment croissant de l'approche de la catastrophe.

Quelques jours avant le 3 septembre on, se rendait déjà compte que l'évolution des cours ne correspondrait, en cas de guerre très probablement pas aux prévisions que l'on avait faites à ce sujet.

La situation politique empirant d'heure en heure et devenant de plus en plus tendue on aurait dû assister si l'expérience de 1914 devait se répéter au moins à un affaiblissement des prix des matières premières industrielles tel que le coton, et à une hausse dans les

cours des produits tels que les céréales, le sucre, ou les graisses.

Or, ce que l'on avait constaté en 1914 ne se reproduisit pas cette fois.

Comme nous l'avons dit plus haut, dès la veille de la guerre les cours des «War commodities» accusèrent des avances notables tandis que les autres matières premières suivaient plus au moins le mouvement on voyait leurs cours se raffermir. Le début des hostilités ne fit que renforcer cette tendance.

Comment expliquer cette différence frappante dans le mouvement des prix entre 1914/1939.

C'est que l'expérience de 1914 n'a pas été oubliée par les gouvernements des pays belligérants qui se rendant compte de la nécessité vitale de réserves considérables de toutes les matières indispensables en cas de guerre, prenaient toutes les mesures pour acquérir et emmagasiner la plus grande quantité possible de ces produits dans le plus bref délai. On affirmait, par exemple au début de septembre que les Alliés avaient proposé à l'Argentine de lui acheter la totalité de ses excédents de blé. Il semblait évident aussi que des efforts énergiques et inlassables, seraient déployés dans le but de parvenir à l'abrogation du Neutrality Act et

à l'application du principe du «cash carry» d'autant plus que les alliés possédaient d'énormes réserves de dollars en échange desquels ils étaient prêts à acheter des quantités inépuisables de produits américains.

La demande immédiate et potentielle des gouvernements anglais et français exerça donc une influence puissante sur les cours des matières premières. Mais les intérêts privés à leur tour se mirent en branle se décidant à accumuler des stocks le plus vite possible, dans la crainte de voir les prix monter trop rapidement.

Il ne faut pas oublier en effet qu'à ce moment là et pour un grand nombre d'industries, les stocks de matières premières se trouvaient réduits au minimum.

Il est un autre facteur de hausse dont les effets sont d'une importance exceptionnelle. Que l'on n'oublie pas, en effet, que les gouvernements se trouvent actuellement dans une situation financière d'une nature particulière. Pendant le conflit de 1914-1918 et dans les années de pseudo-paix qui ont suivi ce dernier les budgets des Etats n'ont fait que se gonfler, les dettes se sont accumulées et le danger d'inflation est bien plus grand

L'UNION FONCIÈRE D'EGYPTE

Société Anonyme Egyptienne

Capital: Lstg. 500,000 entièrement versé

Siège Social: LE CAIRE - 8, rue Cheikh Aboul Sebaa

Amélioration terres agricoles -

Exploitation

GÉRANCES URBAINES ET RURALES -

LOTISSEMENTS - AVANCES

CONDITIONS SUR DEMANDE

de nos jours qu'au cours de la période correspondante de la dernière guerre. Il est évident que les gouvernements alliés sont prêts à faire face à cette menace avec la dernière énergie, et à l'écarter. Mais il y a là un élément psychologique qu'il ne faudrait pas négliger.

En fait, on peut affirmer que se sont plutôt des foies émotives qui basées sur quelques considérations logiques ont poussés les prix en peu de temps vers des niveaux d'autant plus inattendus que la position statistique de la plupart des matières premières importantes ne justifiait pas une ascension aussi impressionnante.

Mais en de tels moments on ne pense ni aux chiffres ni aux statistiques. L'excitation se nourrit d'elle-même et l'ascension des prix semble ne plus devoir connaître de frein.

Cependant les facteurs psychologiques dont nous parlons plus haut ne tardèrent pas à perdre de leur vigueur. Le premier moment d'émotion passé on finit par se rendre compte qu'il serait peu prudent de ne pas prendre en considération certains éléments dont l'influence ne pouvait s'exercer que dans le sens d'un freinage de l'ascension des cours.

On recommence à tenir compte des positions statistiques des divers produits. D'autre part, on comprenait qu'une hausse des prix qui n'était pas soutenue par un accroissement parallèle des revenus des consommateurs ne pouvait se maintenir. Enfin les gouvernements étaient décidés à empêcher coûte que coûte une répétition de la catastrophe de 1939 c'est à dire une ascension vertigineuse des prix suivie d'une chute verticale.

Dès lors les achats se firent moins agressifs. Les cours réagirent et accusèrent un certain recul, les marchés devinrent fermes et à la période d'excitation générale succéda une ère de calme et d'attente réservée.

Les offensives de paix de l'Allemagne échouèrent lamentablement.

La certitude que l'Angleterre et la France étaient inébranlablement décidés d'aller jusqu'au bout donne naissance à la conviction que seule la débacle du nazisme arrêterait la poursuite des hostilités. La tendance des marchés devint plus ferme. D'ailleurs la position statistique des produits s'avèrent meilleure que l'on ne pouvait penser la production étant moins abondante par suite des mauvaises conditions climatiques particulièrement aux Etats-Unis.

Malgré tout les marchés continuent à être caractérisés par une prudente vigilance. Tout ce que l'on pouvait dire c'est que des forces invisibles pour le moment agissaient sourdement dans le sens d'une hausse des prix.

Dans les premiers jours de Décembre la hausse fit à nouveau son apparition. L'effort de guerre des alliés finit par apparaître dans toute sa formidable ampleur. La France et l'Angleterre se mettaient il est vrai d'accord pour éviter une concurrence dans leurs achats. Mais ces derniers étaient d'une telle proportion et promettaient de s'accroître à un tel rythme que la consommation actuelle ou prochaine de quantités écrasantes de matières premières ne fit plus de doute pour personne.

La production industrielle dans

tous les pays se développe et bat tous les records. Les chiffres que vient de donner M. Chamberlain au sujet de la production anglaise, et de la consommation des matières premières par l'industrie britannique ont certainement du causer dans le monde entier une impression des plus profondes.

A moins d'un événement exceptionnel de nature baissière il faut donc s'attendre au cours des semaines à venir à un raffermissement de plus en plus net des cours. D'autre part les gouvernements veillent : ils permettront une augmentation raisonnable des prix mais paralyseront sans pitié toute ascension illimitée qui risquerait de causer de graves troubles économiques.

EDGAR ANZARUT

A PARTIR DU 15 AOUT 1940

UNE TAXE SUR LE COTON EXPORTÉ

20 piastres par 100 kilos

On se souvient que le ministre des Finances avait déclaré, il y a deux jours, que le gouvernement ne comptait pas imposer une taxe sur le coton.

Cette déclaration avait été faite à la suite des rumeurs qui circulaient en Bourse et d'après lesquelles, pour équilibrer son budget, le Grand Argentier allait rétablir la taxe sur le coton exporté.

On fut donc surpris, hier soir, lorsqu'un communiqué vint annoncer que le Conseil de Cabinet avait décrété qu'une taxe de 20 piastres par 100 kilos bruts serait perçue sur le coton exporté à partir de la nouvelle récolte, c'est-à-dire dès le 15 août prochain.

Le communiqué officiel ajoutait que le gouvernement se réservait le droit de revenir sur sa décision et d'abolir la taxe en question au cas où les Etats-Unis reprendraient la politique des subventions au coton exporté. Le communiqué ajouta que le gouvernement chercherait alors d'autres moyens pour se procurer les fonds nécessaires au Trésor.

Quant à la déclaration du ministre, on expliquait, hier soir, dans les milieux du ministère des Finances, qu'elle s'appliquait à la récolte actuelle et, en effet, la récolte de la saison en cours n'est pas frappée d'impôt.

Ce que rapportera la nouvelle taxe

L'Egypte exporte actuellement entre 7 et 8 millions de cantars par an. Le cantar pesant 45 kilos, il s'ensuit que la taxe sera de 9 piastres par cantar et rapportera au Trésor environ 700.000 livres par an.

La répercussion en Bourse

On nous téléphone d'Alexandrie que la taxe n'a eu qu'une assez faible répercussion en Bourse, étant donné qu'elle s'applique à la nouvelle récolte. Mais l'Octobre et le Novembre ayant été légèrement affectés par l'impôt, les autres échéances subirent le contre-coup et le marché fut assez lourd si on prend en considération le fait que les marchés dirigeants clôturèrent hier fermes.

JURISPRUDENCE COMMERCIALE

LES FIXATIONS DE PRIX DANS LES VENTES DU COTON

L'intervention du Gouvernement sur le marché cotonnier par la fixation d'un prix minimum, peut avoir pour résultat de paralyser complètement les opérations, en rendant impossible la couverture en Bourse des négociants recevant de leurs vendeurs un avis de fixation.

Par qui doivent alors être supportées les conséquences d'une telle situation?

Par l'acheteur qui n'a pu se couvrir, ou par le vendeur qui était libre de choisir la date de sa convenance pour fixer son prix?

Telle est la question qui vient de se poser devant le Tribunal Sommaire d'Alexandrie. Par un jugement du 8 Janvier courant, signé de M. Poly Modinos, c'est la thèse de l'acheteur qui a été accueillie.

Cette décision ne manquera pas de susciter un vif intérêt dans les milieux cotonniers.

Le 17 Mars 1939, Vergopoulo Frères et Cie avaient vendu à M. W. Escher 500 cantars de coton Zagora, provenant de la récolte de l'année 1938-1939, de qualité "Good" avec une prime de 42,5 points au-dessus des contrats Avril 1939, avec faculté pour eux de fixer le prix à tout moment jusqu'au 10 Avril 1939.

Or, le 10 Avril 1939 étant un jour férié, ce fut le 11 Avril que Vergopoulo Frères et Cie demandèrent à M. W. Escher de procéder à la fixation du prix des cotons vendus.

Cependant, le 11 Avril 1939, le Gouvernement Egyptien, intervenant sur le marché, imposa pour le contrat Avril le prix minimum de Tal. 9,06. Le 12 Avril, ce prix fut fixé à Tal. 8,80 et, le 13 Avril, à Tal. 8,76. Ce ne fut que le 14 Avril 1939 que le marché redevint libre. Ce jour-là, M. Escher informa Vergopoulo Frères et Cie qu'il fixait les 500 cantars au prix pratique de Tal. 8,65.

D'où le désaccord entre parties, qui, tel que soumis au Tribunal Sommaire d'Alexandrie, portait sur une différence de L.E. 41.350 mill.

Vergopoulo Frères et Cie estimaient, en effet, que, suivant leur contrat du 17 Mars 1939, ils a-

vaient le droit de considérer le prix de leur coton comme fixé le 11 Avril au prix imposé ce jour-là, et qui était de Tal. 9,06.

Tout au contraire, M. W. Escher défendeur au procès soutenait que, n'ayant pu trouver les 11, 12 et 13 Avril, une contre-partie par suite de l'imposition des prix, la fixation avait été régulièrement faite le 14 Avril, jour où le marché était redevenu libre.

En donnant raison à l'acheteur, le Tribunal releva tout d'abord que les ventes de coton à un prix à fixer ultérieurement par le vendeur, qui sont des ventes à terme, entraînent pour l'acheteur commerçant la nécessité de se couvrir du risque en vendant lui-même immédiatement à la Bourse des contrats une quantité correspondant à celle dont le prix est fixé. Sans cela, observa-t-il, le commerçant qui achète du coton pour les besoins de sa clientèle se trouverait exposé d'avoir payé à son vendeur un prix supérieur à celui auquel il aura lui-même vendu son coton. Cette vente, ainsi que l'avait définie la Cour en un arrêt du 9 Janvier 1918, était de corollaire indispensable de l'achat.

Il poursuivit le Tribunal, ces sortes d'opérations imposées par l'usage étaient précisément celles que visait le Décret-loi du 9 Novembre 1939, lequel édictait, en son article 1er, alinéa c), que le vendeur aura le droit de fixer le prix sur la base de l'une des cotes de 11 heures 45, 12 heures 15, 12 heures 45 ou 1 heure, «à condition que l'ordre de fixation parvienne à l'acheteur dans un délai lui permettant de faire, le cas échéant, à l'heure indiquée dans l'ordre, l'opération correspondante de couverture».

Ainsi donc, dit le Tribunal, puisque l'ordre de fixation se trouve lié à l'opération correspondante de couverture, il ne peut que dépendre d'elle, si bien que le dit Décret du 9 Novembre 1939 prévoit que l'ordre qui n'aura pas été reçu dans le délai qui permet de faire la dite opération à 1 heure p.m. sera considéré comme caduc.

En conséquence, conclut le Tribunal, la solution du litige ne pou-

vait être que conforme à la thèse soutenue par M. Escher. Il résultait, en effet, des justifications produites au dossier que le jour du 11 Avril le prix minimum imposé par le Gouvernement était impraticable, en ce sens qu'il n'y avait pas d'acheteurs au prix imposé de Tal. 9,06. «prix qui devenait, pour ainsi dire, faute de contrepartie, un prix nominal». Puisque donc l'acheteur ne pouvait à l'heure indiquée dans l'ordre, procéder à l'opération correspondante de couverture faute de contrepartie, il était «certain que la demanderesse ne pouvait à son tour considérer ses cotons fixés au prix qui n'était indiqué au Tableau que parce qu'imposé par le Gouvernement». Autre aurait été évidemment la solution, dit le Tribunal, si la Maison Vergopoulo Frères et Cie avait établi qu'au prix imposé des opérations réelles auraient pu être conclues. Mais les pièces qu'elle produisait se référaient toutes à des opérations traitées à des échéances autres que l'échéance Avril, qui était celle qui intéressait l'espèce.

La Maison Vergopoulo n'ayant pas manifesté son intention de transférer sa position d'une échéance à l'autre, c'était donc à bon droit que M. W. Escher avait procédé à la fixation du prix dès que l'opération de couverture avait été rendue possible, c'est-à-dire le premier jour où, le marché étant redevenu libre, s'était présentée la contre-partie nécessaire.

"Le Journal des Tribunaux Mixtes"

CONSOMMATION LOCALE DE COTON ET GRAINES DE COTON

Du 1er Septembre 1939 au 24 Janvier 1940, la consommation de coton à Alexandrie s'est élevée à 82.440 cantars et celle de l'intérieur à 163.397, soit un total de 245.837 cantars.

Celle de graines de coton est en progrès à 510.998 ardebs contre 476.674 ardebs il y a un an, laissant un stock de 1.110.439 ardebs contre 480.527.

A l'Union Egyptienne et Internationale

AFFAIRES PUBLIQUES ET AFFAIRES PRIVÉES

Une Brillante Conférence de M. Emile Minost

Sous les auspices de l'Union Egyptienne et Internationale, M. Emile Minost, directeur général du Crédit Foncier, a fait Jeudi à la salle de la Société Royale de Géographie, devant un public choisi, une fort brillante conférence sur : « affaires publiques et affaires privées. »

Parmi les personnalités présentes on notait : LL.EE. Chérif Sabri pacha, Ismail Sedky pacha, Abdel Hamid Badawi pacha, Aly el Chamsi pacha, Fouad Abaza pacha, Mme Charaoui pacha, M. Vincenot, M. G. Wiet, Aly el Menzala-wi bey, M. Emile Mosseri, Sadek Henein pacha, le Dr. White Ibrahim, Roche bey, M. Charvet ainsi que de nombreuses autres personnalités du monde de la politique, de la banque, des finances, etc.

M. Minost commença par définir les affaires publiques et les affaires privées.

Depuis qu'il y a des hommes et qui vivent en société, dit-il, les uns s'occupent de leurs propres affaires, les autres s'occupent des affaires de la collectivité, cet être inconnaissable qui, à notre époque s'appelle Nation et est personnifié par l'Etat. Les uns s'adonnent aux affaires privées, les autres aux affaires publiques.

Les affaires privées ne jouissent pas toujours d'une excellente réputation. On leur reproche leur égoïsme, leur âpreté, sinon leur malhonnêteté. En les jugeant ainsi, sous l'impression fâcheuse provoquée par quelques tristes individus, on perd de vue l'importance de leur rôle social, et aussi leur valeur morale qu'elles empruntent à l'obligation de conserver pour les autres les biens matériels qui leur sont confiés. Les affaires publiques ont une meilleure presse, en raison de leur caractère désintéressé. Mais il faut les défendre contre les reproches souvent injustes qu'on adresse à l'administration et aux fonctionnaires. Combien, parmi ceux-ci, consacrent toute leur vie avec un dévouement et une abnégation sans égale à leurs fonctions dont ils sentent toute la valeur !

Le domaine des affaires privées est la création des richesses matérielles. Celui des affaires publiques est plus étendu. C'est sur leur domaine commun qu'il peut être intéressant de confronter leur action. Laisant de côté, ce qui, dans les affaires publiques touche exclusivement à l'aspect politique de la vie nationale : armée, police, diplomatie, magistrature, il convient donc de n'envisager que l'action des affaires publiques sur le domaine de

la création des richesses matérielles. Il convient à cet égard de faire une distinction très importante : d'une part, l'Etat donne aux affaires privées ses cadres juridiques et économiques (intervention à priori) ; d'autre part, pour



des raisons diverses, il intervient dans le jeu des activités individuelles qui s'exercent dans les cadres qui leur ont été fixés (intervention à posteriori). C'est de cette forme d'intervention que s'inquiètent les affaires privées : ayant organisé leur action, engagé des capitaux sur la foi et sous l'égide d'un régime déterminé, elles ne voient pas sans appréhension des retouches incessantes à ce régime.

Or, dans l'action qui devrait être commune, semble-t-il, les affaires privées et les affaires publiques apportent chacune une psychologie, une manière de voir différentes.

L'homme d'affaires, cantonné dans son étroit domaine, évolue dans le concret ; au surplus il a, pour le guider, la notion du gain à réaliser ou de la perte à éviter. L'homme des affaires publiques agit dans le général, il n'a pas une règle de conduite aussi précise. Car s'il est entendu que son objectif, c'est le bien du pays, il faut corriger cette formule en disant : le bien du pays tel qu'il l'entend. Or, on sait que les ministres ne sont pas éternels et que, quand on les remplace, c'est précisément parce qu'on est pas

d'accord avec eux sur l'opinion qu'ils ont du bien du pays.

Tandis que, dans les affaires privées, l'homme d'affaires réagit pour ainsi dire spontanément aux faits, dans les affaires publiques, où les problèmes se posent en termes généraux, on est davantage amené à s'entourer de rapports, à écouter des conseils plus ou moins intéressés, à réunir des commissions, et, sous la pression de l'idée « qu'il faut faire quelque chose » à se décider finalement en fonction d'un but à atteindre. Il faut pour cela, ce qui est le propre de la tâche de ceux qui gouvernent, choisir entre plusieurs inconvénients.

Or, par leur nature, les décisions prises par les affaires publiques vont en s'amplifiant et en se répercutant dans le corps social. Tandis qu'une erreur dans les affaires privées est assez vite amortie, une erreur dans les affaires publiques peut être lourde de conséquences pour la collectivité.

Il faut se demander si l'action, quelquefois si peu nuancée des affaires publiques, ne tend pas par sa nature et son inspiration à s'opposer aux affaires privées. Les réactions spontanées des affaires privées, que nous avons signalées tout à l'heure, apparaissent souvent, surtout dans les périodes de crises comme des actions délibérées contre la finalité que les affaires publiques se sont assignée. Et même en période normale, les affaires publiques, auront une attitude méfiante à l'égard des affaires privées. Le temps n'est plus où le mot d'ordre des affaires publiques aux affaires privées était « enrichissez-vous ».

Arrivé à ce point où il faut constater l'absence d'harmonie entre les affaires publiques et les affaires privées, il est inévitable de se demander ce qu'il y a de fondé dans les conceptions modernes qu'on, sous les vocables d'économie dirigée et d'économie planifiée, tendraient à subordonner les affaires privées aux affaires publiques.

Il faut s'entendre. Si on attend de ces conceptions une amélioration du revenu national, une augmentation des richesses dont profitera la collectivité, il est probable qu'on se trompe. Mais l'Etat peut avoir un idéal différent de celui-là.

Il peut d'abord se soucier d'une meilleure répartition des richesses (action sociale). Mais il doit être entendu qu'à la notion d'une plus grande équité, celle du rendement optimum se trouvera sacrifiée.

(Lire la suite en page 15).

POLITIQUE FISCALE ÉGYPTIENNE

AUGMENTATION DES DROITS
DE DOUANE ET D'ACCISE

Décret modifiant les droits de douane sur le thé

Nous, Farouk Ier, Roi d'Égypte,
Vu la Loi No. 85 de 1939 relative au délai de présentation au Parlement du projet de loi portant établissement du tarif douanier et du projet de loi en matière d'accise;

Vu les Décrets du 14 février 1930 et du 11 juin 1936;

Sur la proposition de Notre Ministre des Finances et l'avis conforme de Notre Conseil des Ministres;

DECRETONS :

Art. 1. — Les droits de douane prévus dans l'article 65 du tarif douanier pour les thé, maté et imitations du thé sont portés de L.E. 7 à L.E. 8,500 millièmes par cent kilos nets.

Toute marchandise n'ayant pas acquitté les droits de douane avant la date de la mise en vigueur du présent décret sera taxée aux droits établis par ce décret.

Art. 2. — Notre Ministre des Finances est chargé de l'exécution du présent décret, qui entrera en vigueur dès sa publication au «Journal Officiel».

Fait au Palais d'Abdine, le 18 Zuhedjeh 1358 (28 janvier 1940).

FAROUK

Par le Roi:

Le Président du Conseil des Ministres,

ALY MAHER

Le Ministre des Finances,
HUSSEIN SIRRY.L'AFFAIRE
DE LA COMMERCIAL BANK
OF EGYPT

Cette affaire est venue, mardi, devant le tribunal; le bâtonnier Félix Padoa a déclaré que la Banque a désintéressé tous ses créanciers établis en Égypte et qu'il ne reste à payer que les créanciers établis à l'étranger et dont la Banque cherche les adresses. En attendant de les avoir, elle est prête à déposer le montant qu'elle doit à ces clients au Comptoir National d'Escompte de Paris. Et ce disant, le Bâtonnier dépose sur le bureau du Président la liste de ces créanciers et demande, en conséquence, le retrait du bilan de la Commercial Bank of Egypt.

Le tribunal charge les experts de déposer un rapport sur le règlement des créances effectuées par la Banque et sa situation générale et renvoie l'affaire à toutes fins utiles à l'audience du 19 Février 1940.

Décret modifiant le droit de consommation ou d'accise sur certains articles

Nous, Farouk Ier, Roi d'Égypte,
Vu la Loi No. 85 de 1939 relative au délai de présentation au Parlement du projet de loi portant établissement du tarif douanier et du projet de loi en matière d'accise;

Vu les Décrets du 10 septembre 1931, du 1er juin 1932, du 12 août et du 26 août 1939, modifiant le droit de consommation ou d'accise sur certains articles;

Sur la proposition de Notre Ministre des Finances et l'avis conforme de Notre Conseil des Ministres;

DECRETONS :

Art. 1. — Il sera perçu un droit de consommation ou d'accise sur les articles portés au tableau annexé au présent décret, que ces articles soient produits par la fabrication locale ou importés de l'étranger, conformément aux taux qui y sont prévus, au lieu de ceux prévus pour les mêmes articles aux tableaux annexés aux Décrets du 10 septembre 1931, du 1er juin 1932, du 12 août et du 26 août 1939.

Art. 2. — Notre Ministre des Finances est chargé de l'exécution du présent décret, qui entrera en vigueur dès sa publication au «Journal Officiel».

Fait au Palais d'Abdine, le 18 Zuhedjeh 1358 (28 janvier 1940).

FAROUK

Par le Roi:

Le Président du Conseil des Ministres,

ALY MAHER

Le Ministre des Finances,
HUSSEIN SIRRY.

TABLEAU

Benzine et White spirit: (a) Benzine:

L.E. 1,240 mills. par 100 kgs.

Huiles lubrifiantes: L.E. 0,500 mills. par 100 kgs.

Café non torréfié: L.E. 6 par 100 kgs. nets.

Café torréfié, même moulu: L.E. 7 par 100 kgs. nets.

Sucre raffiné et sucre brut livrés directement à la consommation: L.E. 1,200 mills. par 100 kgs.

Sucres bruts allant en raffinerie: Droits perçus sur le sucre raffiné à la sortie de la raffinerie.

Sucres candis: L.E. 1,300 mills. par 100 kgs.

Bières: (a) en bouteilles: L.E. 2 et 400 mills. par hectolitre de liquide. —

(b) autres: (1) dont le poids spécifique avant la fermentation ne dépasse pas 1,055: L.E. 2,400 mills. par hectolitre de liquide. — (2) autres: Même droit, qu'au littéra (1) ci-dessus augmenté de 48 mills. pour chaque 1/1000 sur le poids spécifique excédant 1,055.

LA COURSE
AUX
COMBUSTIBLES

(Suite de la page 11)

En outre, en période active de guerre l'U.R.S.S. non seulement ne pourrait céder une partie de sa production de naphte à l'Allemagne, mais au contraire serait contrainte d'en acheter à l'étranger. La seule contrée où elle pourrait se ravitailler est la Perse.

On voit donc que le ravitaillement de l'Allemagne en pétrole est fort précaire. Que le marché roumain lui soit interdit et que les Soviets décident de conserver pour leur consommation propre la production des puits de Galicie et du Caucase, le Reich ne pourrait plus compter que sur ses usines de fabrication d'essence synthétique, dont le rendement est encore bien loin de suffire à ses besoins du temps de guerre.

D'autre part on aperçoit aussi l'importance proprement stratégique de la région qui entoure la mer Noire et où se trouve la presque totalité des gisements de naphte européens. Si d'un côté la Roumanie cessait de livrer son pétrole à l'Allemagne, et si de l'autre la région du Caucase échappait, pour une raison ou pour une autre, à l'autorité du gouvernement de Moscou, si même seulement la production était entravée dans ces régions, les deux puissances qui ont uni leurs forces en vue d'asservir l'Europe se trouveraient privées de ce carburant sans lequel leurs armées se verraient en partie paralysées.

De tels événements sont-ils du domaine de la chimère? L'affaire finlandaise a fait apparaître des fissures dans l'immense construction soviétique. Faut-il rappeler, en outre, que toutes les provinces qui entourent la mer Noire sont habitées par des populations allogènes plus ou moins résignées au régime communiste et dont certaines fractions, non négligeables, aspirent toujours à l'indépendance?

L'Azerbaïdjan est peuplé de Turcs, ainsi que la région qui borde le Caucase au nord-est. Des Tatars occupent les rives de la basse Volga et une partie de la Crimée. Les Géorgiens constituent une vieille nation fière de son passé. Enfin le sentiment national ukrainien, réveillé par les événements de 1918, n'a pas été anéanti par l'oppression soviétique.

Pour toutes ces raisons, la région de la mer Noire pourrait éventuellement constituer pour les Alliés un objectif stratégique d'une importance capitale.

(Le «Temps».)

Revue de Fin d'Année

LA BOURSE DE PARIS EN 1939

Jamais, les marchés financiers, et notamment la Bourse de Paris, n'ont été plus qu'en 1939 influencés par les événements européens. Déjà l'année 1938 avait connu les alertes de l'Anschluss et des Sudètes, mais l'on pouvait alors espérer que la conférence de Munich mettait fin, pour un certain temps, aux difficultés internationales. Au contraire, les nouvelles agressions de 1939 devaient, on le sentait bien, aboutir à un conflit armé.

Les principales étapes qui ont jalonné l'année écoulée ont été: fin janvier, la prise de Barcelone, mettant fin à la guerre espagnole; en mars, l'occupation de la Bohême par les Allemands en avril, l'occupation de l'Albanie par les Italiens; à partir de juin, la tension polo-allemande, qui devait, à la fin d'août, aboutir à l'invasion de la Pologne, à la déclaration de guerre des Alliés et à l'intervention russe, enfin, à la fin de novembre, l'attaque des Soviétiques contre la Finlande.

L'année boursière débutait sous les auspices les plus favorables. Des initiatives heureuses venaient d'être prises aux Finances, par le nouveau ministre, M. Paul Reynaud, et le crédit de la France à l'étranger avait été affirmé par d'avantageuses opérations de conversion, tandis qu'à l'intérieur la méthode libérale restait nettement en faveur. L'étiage des cours était donc élevé au 1er janvier 1939. Il n'a pas été longtemps maintenu. Par trois fois, et à la suite des événements que nous venons de rappeler, des chutes sérieuses se sont produites: fin janvier, milieu de mars, milieu d'avril. Mais l'optimisme que nous inspirait notre redressement économique et financier était tel qu'en dépit des nuages amoncelés sur l'Europe, chaque baisse a été suivie d'une reprise très sensible, reprise telle après les événements d'Albanie qu'à la fin de mai l'ensemble de la Cote s'était presque redressé jusqu'aux niveaux du début de l'année, cependant optimistes.

Mais l'orage approchait. A partir de la fin de juillet, les cours, maintenus à peu près stationnaires depuis le début de l'état, fléchissaient d'une façon continue. Fait assez curieux: la déclaration même de la guerre, le 3 septembre, ne les a

que peu influencés, et l'indice n'a fléchi que de 1 0/0 entre le 25 août et le 10 octobre. C'est vers le milieu d'octobre que se situe le point le plus bas l'indice ayant baissé de 5 0/0 du 10 au 16 octobre.

A partir de cette date, changement complet de décor: les événements extérieurs n'ont plus, dans l'ensemble, qu'un effet très atténué sur le marché. L'attaque même de la Finlande ne l'influence que localement par ses répercussions sur les valeurs scandinaves ou hollandaises. La situation monétaire domine tout: c'est l'abondance des disponibilités qui entraîne d'abord doucement, puis d'une marche plus accélérée, la hausse des Rentes et des valeurs françaises. Cette hausse se poursuit imperturbablement.

Il faut bien dire que les circonstances techniques la favorisaient. La position de place sur le marché de Paris n'avait cessé de s'améliorer. Voici comment elle se présentait à diverses époques de l'année (en millions de francs):

| | R.F. | Val. | Total |
|-------------|-------|-------|-------|
| 1er Janvier | 1.729 | 1.405 | 3.134 |
| 15 Juin | 709 | 832 | 1.541 |
| 15 Octobre | 228 | 433 | 661 |
| 31 Octobre | 238 | 454 | 692 |
| 30 Novembre | 287 | 536 | 823 |

L'augmentation de la position depuis le minimum du 15 octobre résulte beaucoup moins du nombre de titres reportés que de la hausse des cours. En fait la presque totalité des engagements nouveaux donne lieu à des levées de titres en liquidation. Etant donné l'abondance des disponibilités, d'autre part, on conçoit que les taux des reportés aient pu se maintenir à des niveaux infimes: 1/2 à 1 0/0 au Parquet.

A terme, tout ce qui devait être liquidé l'avait été lors des alertes successives ou pendant la baisse de l'été. Au comptant, les ventes forcées du début des hostilités avaient ramené les cours des bonnes valeurs à des niveaux tels qu'aucun porteur aisé ne voulait plus se défaire de ses titres. Donc pas de titres disponibles, le contrôle des changes rendant impossible, par ailleurs, l'introduction de valeurs étrangères nouvelles. En regard d'énormes disponibilités en espèces, pour trois raisons principales: 1o) le rapatriement de capi-

taux émigrés soit par devoir patriotique, soit par crainte d'invasion des pays neutres où ils s'étaient réfugiés, soit à la suite du décret sur la déclaration des avoirs à l'étranger; 2o) l'accroissement des signes monétaires en France, où la circulation fiduciaire, s'est accrue de 120 à 149 milliards depuis le 17 août (chiffre donné par M. Paul Reynaud dans son discours du 13 décembre à la Chambre des députés); 3o) l'absence de moratoire qui a rendu inutiles les approvisionnements d'espèces que chacun avait constitués par précautions, ces disponibilités devaient peu à peu revenir sur le marché.

En fait, depuis la fin d'août, non seulement les Bons d'armement ont trouvé le meilleur accueil, mais encore les dépôts se sont accrus dans les caisses d'épargne et dans les grands établissements de crédit. L'argent est donc très abondant en France. Il est normal qu'il cherche à s'employer utilement.

La hausse des valeurs a donc été un phénomène mécanique. Les détenteurs de capitaux ont besoin de revenus pour vivre; ils ne peuvent conserver des disponibilités considérables, il leur faut acheter des valeurs, et des valeurs françaises puisque l'introduction de nouvelles valeurs étrangères et de nouvelles matières précieuses, or, diamants, est impossible. La loi de l'offre et de la demande joue pleinement et elle doit continuer à jouer dans le même sens, sauf création abondante de nouveaux titres à offrir aux capitalistes.

Ajoutons que le redressement du marché de Paris a de multiples conséquences heureuses. La réévaluation des portefeuilles encourage les possédants à acheter, donc à faire marcher la machine économique; elle augmente la matière imposable et facilite la rentrée des impôts; elle diminue les taux de placement, donc le loyer de l'argent à long terme, et facilite par cela même les appels de l'Etat à l'épargne. Il nous reste à souhaiter que les sociétés françaises justifient l'appréciation de leurs titres en répartissant ce qu'elles pourront répartir, sans thésauriser. Ce faisant elles favoriseraient également la bonne marche de l'économie du pays, pour les raisons, précisément, que nous venons de dire.

EN MARGE DE LA GUERRE EUROPEENNE

LA COURSE AUX COMBUSTIBLES

Le pétrole du Caucase

Avant le conflit mondial de 1914-1918 on admettait, dans les hautes sphères militaires françaises, qu'une opération de guerre ne devait jamais viser la conquête d'un « objectif géographique » tel qu'une province, une grande ville ou une zone industrielle. « Tous les moyens, disait-on, doivent être consacrés à briser la résistance des forces organisées de l'ennemi. Celui-ci battu, les places, les villes, les provinces tombent d'elles-mêmes. » C'est bien ainsi que les choses s'étaient passées après Iéna et Sadowa.

L'expérience de quatre années de guerre nous amène à modifier, ou tout au moins à assouplir, cette théorie trop absolue, et à considérer que le but final de toute opération de guerre était bien la destruction des forces organisées de l'ennemi, mais que pour atteindre ce résultat, il était souvent nécessaire de procéder par étapes et de prendre d'abord pour objectifs certains organes stratégiques dont la possession était de nature à faciliter les manœuvres ultérieures ou à contrecarrer celles de l'ennemi. C'est ainsi que vers la fin de juillet 1918, en ordonnant la contre-offensive générale qui devait aboutir à la victoire finale des alliés, le maréchal Foch poursuivit d'abord des opérations visant le dégagement des voies ferrées Paris-Avicourt et Paris-Amiens, que les Allemands occupaient partiellement ou tenaient sous le feu de leur artillerie.

Aujourd'hui il est un produit qui joue dans la mise en oeuvre des forces guerrières un rôle absolument primordial : c'est le pétrole. Un pays belligérant qui aurait épuisé ses ressources en pétrole et qui ne pourrait plus en recevoir verrait ses avions, ses chars, ses camions transformés en objets inertes. En face d'ennemis pourvus de ce carburant, il serait voué à une défaite certaine et rapide. La conquête des régions où se trouvent les puits qui alimentent l'ennemi en carburant est donc une opération stratégique parfaitement logique.

Ce qui introduit dans le ravitaillement en essence des grandes puissances un élément d'incertitude, parfois fort troublant, c'est qu'aucune d'elles ne tire de son sol assez de pétrole pour subvenir à ses besoins du temps de guerre.

Il faut préciser dès l'abord qu'il s'agit ici uniquement des périodes de pleine activité, où la totalité des moyens est employée dans des opérations de grande envergure. Il n'est pas douteux que dans la phase actuelle les nations impliquées dans le conflit, n'augmentent leur stock d'essence.

On admet qu'en période normale

d'hostilités les besoins annuels en pétrole de l'Allemagne sont de 12 à 15 millions de tonnes. Ceux de l'U.R.S.S. sont à peu près trois fois plus importants, parce que toute la production agricole de ce pays est basée sur l'utilisation de tracteurs automobiles.

L'Allemagne a beaucoup développé sur son territoire la fabrication de l'essence synthétique. Cependant elle doit faire venir de l'étranger la plus grande partie du carburant qui lui est nécessaire. L'U.R.S.S. vint au premier rang des pays européens producteurs de pétrole. Pourtant elle ne peut éviter en temps de guerre d'aller chercher hors de son sol un complément de ce produit atteignant plusieurs millions de tonnes.

L'Amérique fournit les trois quarts de la production mondiale. L'arrivée en Europe du pétrole américain étant liée à la maîtrise de la mer, l'Allemagne ne peut espérer le voir parvenir jusque dans ses ports.

Où l'Allemagne prend-elle le combustible liquide qu'elle est forcée d'importer ?

Tout d'abord elle s'est assurée, par convention, une partie de la production roumaine. En temps de paix les bateaux pétroliers franchissaient les Détroits, puis faisaient le tour de l'Europe, pour amener leur chargement à Hambourg. Cette voie étant actuellement fermée aux Allemands, le pétrole roumain qui leur est destiné passe par le Danube, ce qui absorbe la totalité des ressources en bateaux-citernes existant sur ce fleuve.

Le Reich doit recevoir aussi une forte proportion du pétrole de Galicie.

Tout le complément du ravitaillement allemand en essence provient nécessairement des puits russes du Cau-

cause et de la mer Caspienne. De Bakou et de Grozny, centres principaux de production du naphte, trois pipelines amènent le mazout jusqu'à la mer Noire, à Batoum et à Touapsé. Mais, le passage à travers les Détroits et la Méditerranée étant interdit aux bateaux allemands, il ne reste à nos ennemis d'autres procédés de transport à travers la Russie que la voie ferrée et la voie d'eau.

Les renseignements qui suivent, sur l'état actuel des pipes-lines et des canaux russes, sont dus à l'obligeance du général Serrigny, président de la chambre syndicale de l'industrie du pétrole.

Le transport par voie ferrée est d'un rendement faible, par suite de l'exploitation déficiente des chemins de fer russes. Cependant il se trouve sensiblement amélioré depuis l'achèvement d'un pipe-line amenant jusqu'à Rostov, à l'embouchure du Don, le pétrole des puits de Grozny. Des travaux sont en cours pour prolonger ce pipe-line jusqu'à Kharkov, à quatre cents kilomètres de Kiev.

Par la voie d'eau les péniches pétrolières doivent remonter la Volga jusqu'à Nijni-Novgorod, puis suivre le canal de cette ville à Moscou, ensuite emprunter un autre canal, achevé depuis un an, allant de Moscou à Lenningrad, et enfin traverser la Baltique. De Bakou aux ports allemands, ce parcours par canaux atteint cinq mille kilomètres. La durée du transport est donc certainement considérable. De plus en hiver, les canaux étant gelés, tout trafic est arrêté.

(Lire la suite en page 15)

THE LAND BANK OF EGYPT

SOCIETE ANONYME EGYPTIENNE

fondée par Décret Khédivial du 10 Janvier 1905

Siège Social à Alexandrie

Capital : L.E. 1.000.000 — Réserves et Provisions : L.E. 806.000
Prêts sur Hypothèques à long ou à court terme. — Acquisition des créances hypothécaires. — Acceptation de capitaux en dépôt avec ou sans intérêts.

LA MOBILISATION FINANCIERE EN GRANDE-BRETAGNE

LA QUESTION DES VALEURS ÉTRANGÈRES

Les journaux techniques ainsi que les organes politiques de Grande-Bretagne, prenant acte des déclarations prêtées au colonel Llewellyn et parues en exclusivité dans le «Financial News», les commentent avec un certain retard. Le «Financial News», est amené à insérer une mise au point ainsi conçue :

«Le colonel Llewellyn a expliqué que sa déclaration était de caractère général et que la conclusion que certains milieux en ont tirée qu'un plan particulier quelconque était envisagé par le Trésor n'était pas justifiée par ce qu'il avait dit ; ses remarques n'ont pas du être bien comprises».

* * *

Le «Financial Times» écrit que les milieux compétents de la City ne sont pas disposés à accepter tels quels les bruits prêtant au Trésor l'intention d'acquérir prochainement les titres étrangers détenus par les nationaux britanniques et déjà déclarés à la Banque d'Angleterre conformément à l'ordonnance du Trésor promulguée en août dernier.

Les bruits, ajoute notre confrère, se sont répandus sous deux formes : un avis de réquisition directe ne tarderait pas à être publié et une offre d'un nouvel emprunt de guerre serait faite aux porteurs de titres étrangers. Probablement ces bruits ont pris leur origine dans l'allusion faite par le colonel Llewellyn, aux plans du Trésor de prendre les titres étrangers contre des fonds d'Etat.

Jusqu'à présent, assure le «Financial Times», les ventes pour compte britannique de valeurs américaines à Wall Street provenaient de sources privées. Les avoirs britanniques en titres étrangers facilement réalisables sont estimés par M. J.-M. Keynes à £ 1 milliard. La moitié est représentée par les valeurs américaines en possession des nationaux britanniques.

Tout en admettant la possibilité d'un prochain acte en vue de l'acquisition des titres étrangers au moyen d'un échange contre des fonds d'Etat britannique ou par paiement direct en espèce, les observateurs de la City indiquent que les suppositions en ce qui concerne

la décision du Trésor — Lien que basées sur «une anticipation intelligente», — doivent être accueillies avec réserve.

* * *

Dans sa rubrique boursière, le «Financial Times» indique que les déclarations faites par le colonel Llewellyn ne sont pas de nature à troubler le Stock Exchange. Il n'y a pas de marché important en dehors de Wall Street, où le Trésor britannique pourrait vendre les titres étrangers. Même l'Australie et le Canada ne sauraient se procurer facilement des devises pour les acheter. Avant le retour à la paix les opérations d'arbitrage doivent être considérés comme définitivement abolies.

* * *

Le «Daily Telegraph», s'exprime, à ce sujet, de la façon suivante : «Les bruits de réquisition prochaine par le Trésor britannique de valeurs étrangères semblent avoir donné lieu à beaucoup de malentendus. Ces bruits sont prématurés. Aucune mesure immédiate n'est envisagée, et il est probable que lorsque la réquisition aura lieu, elle sera faite par étapes. Les porteurs dont les valeurs seront réquisitionnées pourront disposer librement de leurs sterlings, bien que probablement le Trésor leur proposera de prendre des fonds d'Etat britannique.

* * *

Le «Daily Telegraph» reproduit ensuite les communiqués radiodiffusés au sujet des bruits de réquisition de valeurs étrangères en Grande-Bretagne par les postes allemands de T.S.F. Ces communiqués faisaient état notamment de «d'indignation à Amsterdam (!)».

Le «Daily Telegraph» fait remarquer que les pouvoirs du Trésor ne concernent que les valeurs étrangères spécifiées et détenues par les résidents de la Grande-Bretagne. Par conséquent, il ne peut y avoir aucune raison pour le moindre mécontentement ni en Hollande ni dans aucun autre centre financier étranger.

* * *

Le «Financial News», lui-même indique que de l'avis général dans la City, le gouvernement se servirait des réserves-or avant d'avoir recours aux valeurs étrangères, ces dernières représentant un avoir avec un revenu. Cependant, on

pense que la concentration de valeurs étrangères entre les mains du gouvernement permettrait à celui-ci d'effectuer leur réalisation ordonnée sur les marchés étrangers et à des cours meilleurs, surtout si l'ambiance à Wall Street devenait plus ferme qu'en ce moment.

Quoi qu'il en soit, ajoute le F.N., les milieux bancaires estiment que le Trésor ne fera pas pour le moment la conversion des valeurs étrangères obligatoirement en emprunts britanniques. Le gouvernement, s'il décidait de réquisitionner les titres, le ferait probablement en espèces. La plus grande partie des disponibilités obtenues par les porteurs de titres étrangers prendrait automatiquement le chemin des gilt-edged en raison du manque d'autres placements.

S.A. DE WADI KOM-OMBO

Au cours de sa réunion de mercredi dernier, le Conseil d'administration décida de fixer à P.T. 29 pour l'action et P.T. 160 pour la fondateur, les coupons à distribuer pour l'exercice 1939.

Cette décision fut immédiatement portée à la connaissance de la Commission de la Bourse des Valeurs du Caire. En agissant ainsi, le Conseil d'Administration avait pour but d'éviter que des spéculations aient lieu en Bourse sur la base de pronostics plus ou moins fantaisistes. Nous félicitons vivement M. René Cattaoui bey et les autres membres du Conseil d'Administration de la Wadi Kom-Ombo pour cette initiative qui devrait être suivie par toutes les sociétés.

En ce qui concerne les coupons, signalons que l'année dernière le dividende de l'action était de P.T. 28,5 et celui de la fondateur de P.T. 135. La différence minime entre les coupons de l'action pour ces deux dernières années, comparée à l'augmentation substantielle du dividende de la part, provient du fait que l'année dernière le Conseil pour parfaire à P.T. 28,5 le coupon de l'action fut obligé de prélever sur le report réservé aux actionnaires. Cette année, l'augmentation de 8.000 livres environ dans les bénéfices a permis la distribution du coupon de 29 piastres, la fondateur bénéficiant de son côté d'une augmentation de 25 piastres sur le coupon précédent.

REVUE DE LA PRESSE ARABE

Le développement de l'Industrie Egyptienne

Passant en revue le développement de l'industrie égyptienne depuis le commencement de la dernière guerre et parlant des facteurs qui ont contribué à ce développement, l'Ahrâm insiste sur la nécessité de créer la Banque de Crédit Industriel. Il écrit dans un éditorial:

Le Gouvernement Egyptien a étudié sérieusement le projet de création d'une banque de crédit industriel. Mais il attend pour le mettre en exécution une occasion favorable.

La guerre de 1914 a été très favorable pour notre industrie. Elle lui a posé les premières pierres d'une solide fondation. Voici qu'une autre guerre vient augmenter la solidité de sa base et contribuer à son évolution. Car, à moins que l'industrie ne soit créée par l'abondance de main d'oeuvre et de matières premières, elle l'est par le besoin. C'est ce qui arriva à l'industrie égyptienne durant la guerre de 1914. On voyait en ce temps là que l'Egypte ne pouvait jamais devenir un pays industriel on s'imaginait que le manque du fer et de charbon était un obstacle au développement ou à la création même d'une industrie. Comme l'Egypte ne possédait, ni fer ni charbon, — comme c'est le cas aujourd'hui —, tout le monde était persuadé que l'Egypte restera toujours le pays du blé et du coton, le pays agricole par excellence, et que ses possibilités industrielles étaient des choses chimériques.

Mais la guerre de 1914 a mis fin à toutes ces idées absurdes. Ce qui était impossible auparavant devint réalisable pendant la guerre. Le besoin a poussé l'Egypte à subvenir à ses nécessités. Et dès que l'armistice mit fin à la guerre, l'on entendait déjà des opinions favorables sur l'avenir industriel de l'Egypte. A ceci, fut ajouté la création de la Banque Misr et de ses diverses sociétés.

Nous n'avons pas besoin de signaler ici les progrès de notre industrie, réalisés durant ces dernières 20 années. C'est une histoire récente et très claire. La seule preuve montrant le développement de l'industrie égyptienne est l'affirmation de quelques experts compétents disant que les revenus de l'industrie égyptienne sont au

même niveau que ceux de l'agriculture. Ceci nous donne un espoir pour les possibilités d'améliorer notre industrie qui continuera toujours sa marche ascendante.

La création d'une banque de crédit industriel vient au moment opportun consolider la position de notre industrie. Le Gouvernement en y souscrivant, protège l'industrie locale et lui voue toute confiance, montrant par là que c'est une oeuvre digne d'intérêts.

Il est vrai que le gouvernement supporte par là quelques dépenses. Mais ce seront des dépenses qui produiront très prochainement leurs fruits non seulement pour le pays mais aussi pour le gouvernement même. Nous pouvons donc nous réjouir de cette idée de création d'une banque de crédit industriel.

Les Questions Financières au Sénat

C'est la Revue «Al Mussawar» qui parle des questions financières débattues à la Commission des Finances de la Chambre:

Les débats étaient très animés sur la conception de la Banque Nationale et le désir d'en faire

une Banque d'Etat. Les membres de la Commission des Finances se sont divisés en trois groupes. L'un approuvait en modifiant certaines conditions. Le second est d'avis que le projet soit confié à la Banque Misr avec l'aide financière nécessaire. Le troisième propose «une fusion de plusieurs banques» pour s'acquitter de cette tâche.

On n'a pas pris de décision définitive sur cet important sujet.

On a beaucoup discuté aussi le projet de l'honorable député Atta Afifi bey. C'est une proposition nette appuyée par un projet de loi prévoyant l'interdiction du cumul du mandat parlementaire avec un siège au conseil d'administration d'une société.

La proposition touche un bon nombre de fonctionnaires également. Il y a au gouvernement un grand nombre de fonctionnaires attachés à des sociétés, des banques ou des institutions diverses.

La question est délicate. Aucune décision n'a été prise. Le ministère des Finances a demandé que la Commission attende la mise au point des modifications apportées aux législations relatives aux sociétés.

NATIONAL BANK OF EGYPT

Constituée aux termes du DÉCRET KHÉDIVIAL du 25 Juin 1898 avec le droit exclusif d'émettre des billets remboursables au porteur et à vue.

SIÈGE SOCIAL: — LE CAIRE

CAPITAL Lstg. 3.000.000

RESERVES Lstg. 3.000.000

SUCCURSALES EN ÉGYPTE ET AU SOUDAN

LE CAIRE (7 BUREAUX), ALEXANDRIE, Abou-Tig (Sous-Agence d'Assiut), Assiut, Assuan, Benha, Beni-Suef, Chebin-el-Kom, Damanhour, Dessouk (Sous-Agence de Damanhour), Deyrout (Sous-Agence d'Assiut), Edfu (Sous-Agence de Luxor), Esneh (Sous-Agence de Luxor), Fashn (Sous-Agence de Beni-Suef), Fayoum, Heliopolis (Le Caire), Ismailia (Sous-Agence de Port-Saïd), Kafr-el-Zayat (Sous-Agence de Tantah), Kenh, Luxor, Maghaga (Sous-Agence de Beni-Suef), Mansourah, Manfalout (Sous-Agence d'Assiut), Mehalla-Kebir, Mellawi (Sous-Agence de Minieh), Minet-el-Gamh (Sous-Agence de Zagazig), Minieh, Port-Saïd, Samalout (Sous-Agence de Minieh), Sohag, Suez, Tantah, Zagazig.

KHARTOUM, El-Obeid, Omdurman, Port-Sudan, Tokar, (Sous-Agence de Port-Sudan), Wad-Medani.

AGENCE DE LONDRES — 6 & 7, King William Street, E. C. 4.

L'équilibre budgétaire

*C'est le Mokattam qui passe en revue la situation financière réflé-
tée par le budget:*

Nous ne sommes pas d'avis que de nouvelles taxes doivent servir à combler le déficit, s'il y en a. Les recettes des douanes baissent pour les raisons que l'on sait. De nombreux impôts ne serviraient à rien.

Ce qu'il faut soigner ce sont deux choses. Poursuivre l'examen de la compression des dépenses avec la franchise et le courage voulus. Il faut, deuxièmement, multiplier les projets susceptibles d'augmenter la prospérité et, par le fait même de produire une répercussion sensible sur les recettes des douanes, des chemins-de-fer, des téléphones, etc...

Si la guerre dure, il se peut que la situation s'améliore un peu par l'élévation des prix du coton et les avantages que le pays tire de la présence ici de l'armée britannique. Sans parler de l'économie réalisée pendant la saison estivale.

Pour combler le déficit

Le seul moyen c'est d'augmenter les ressources du pays, dit le «Mokattam» dans un article de fond:

On demande de nouveaux crédits pour la défense du pays les affaires sociales, y compris la nutrition, l'hygiène, l'enseignement et l'irrigation. Le seul moyen de subvenir à ces demandes est d'augmenter les ressources du pays.

L'augmentation des impôts est un travail délicat auquel le gouvernement ne doit avoir recours qu'avec beaucoup de précaution. Le véritable remède est celui qui consiste à augmenter les ressources de la nation. Nous n'avons pas besoin d'exemples, l'histoire du réservoir de Djebel Awlia est là. D'autre part, la nouvelle fabrique de papier aurait pu subvenir aux besoins du pays si elle avait été fondée il y a quelques années. Il y a aussi la question de la production de l'énergie électrique, l'entreprise de la fabrication d'engrais chimiques, un projet pour les silos de blé. Ce dernier projet économiserait à l'Egypte deux millions de livres par an. Sans parler de la question du fer à extraire à Assouan.

Les industries égyptiennes pourvoient aujourd'hui aux importations du ciment, du sucre et des

tarbouches, ainsi que la plus grande partie des tissus, des meubles, du cuir, etc...

Il faudrait aussi améliorer l'agriculture et faire de sérieuses économies dans les dépenses de l'Etat.

Des économies

L'Honorable Sénateur Naguib Bey Barada a dit au «Mokattam» comment il concevait les économies à faire:

Tout ne dépend pas exclusivement du ministre des Finances. Tous les Egyptiens doivent faire prévaloir l'intérêt public sur toute autre considération. Il faut préparer les esprits à aimer l'intérêt public.

Il y a aussi une question importante: c'est celle de certains individus riches qui s'enrichissent aux dépens des autres. Ces messieurs doivent acquitter à la Caisse de l'Etat des droits perçus sur leurs bénéfices. Les principes d'égalité et de solidarité sociale ne permettent pas à un individu de s'enrichir aux dépens des autres. Par

exemple, la hausse subite des prix des terrains qui se trouvent sur le parcours d'une nouvelle avenue, ne doit être permise. Sur la route de la Corniche, par exemple, à Alexandrie, le prix des terrains a décuplé.

CIRCULATION FIDUCIAIRE ET DE LA MONNAIE

Le Département de la Statistique nous communique les chiffres comparatifs suivants de la Circulation fiduciaire et de la Monnaie subsidiaire à la fin du mois de Décembre:

(en milliers de L.E.)

| Circulation fiduciaire | 1939 | 1938 | 1937 |
|--|--------|--------|--------|
| Bank-notes de la «National Bank of Egypt) .. | 26.445 | 20.406 | 20.674 |
| Currency Notes du Gouv. Eg. .. | 50 | 50 | 50 |
| Ensemble | 26.495 | 20.456 | 20.724 |
| Circulation de la monnaie subsidiaire: | | | |
| Argent | 4.097 | 4.062 | 4.387 |
| Nickel | 926 | 912 | 918 |
| Bronze | 69 | 64 | 62 |
| Ensemble | 5.092 | 5.038 | 5.367 |



PAR ORDRE

THE ALEXANDRIA INSURANCE CO.

Société Anonyme Egyptienne

Fondateur : ÉMIN YÉHIA PACHA

SIÈGE SOCIAL :

EN SON IMMEUBLE BOULEVARD SAAD ZAGHLOUL
ALEXANDRIE

SUCCURSALE AU CAIRE :

23, RUE SOLIMAN PACHA

ASSURANCES

Incendie, Accident de travail

Automobiles, Vol, Transports, etc.

CHRONIQUE de la BOURSE des VALEURS

Le 2 Février, 1940.

Ce fut la semaine des discours. Tour à tour, MM. Chamberlain, Daladier, Hitler ont parlé pour leurs peuples.

Alors que Chamberlain et Daladier affirmaient une fois de plus la volonté des Alliés, de mener la lutte jusqu'à la victoire et soulignaient l'effort gigantesque réalisées par les deux pays pour augmenter leur potentiel de guerre, Hitler s'évertuait à ranimer par des fanfaonnades un courage fort branlant.

Sur le front stratégique aucun changement. L'Entente Balkanique se réunit cette semaine. On attend avec un vif intérêt le résultat de ses travaux qui auront, sans aucun doute une profonde répercussion sur l'évolution de la situation politique internationale.

Les marchés financiers continuent à faire preuve d'une prudente expectative. La tendance est quelque peu irrégulière. Les prix ont plutôt fléchi.

Chez nous, la tendance fut plutôt faible. Mais les dernières séances de la semaine furent particulièrement caractérisées par les innombrables transactions réalisées sur les obligations Suez dont la hausse des prix ranima quelque peu notre marché.

FONDS D'ETATS

L'Unifiée est plus faible à Lst. 73 7/8 contre 78 5/8. La Privilégiée abandonne également une fraction Lst.68. Le Tribut 4 0/0 clôture à Lst.95 3/4 contre 94.

BANCAIRES

L'action National Bank a continué à fléchir à Lst.26 5/8 contre 27 3/8. L'action Crédit Foncier est également plus faible à frs. 540, ex-coupon de P.T. 110.4 contre 587. Par contre, les obligations à lots sont fermes. L'émission 1903 clôture à frs. 313 contre 315 et l'émission 1911 termine à frs. 272 contre 271.

La Banque d'Athènes abandonne une fraction à frs. 7 3/4. Il en est de même de l'action Land Bank qui termine à Lst.3 23/32. La fondateur clôture à Lst. 34 contre 34 3/4.

Eaux, TRANSPORTS ET CANAUX

La jouissance Eaux du Caire demeure inchangée à frs. 324. La fondateur gagne quelques points à frs. 2.280.

Les obligations Suez, à la veille des plaidoiries, ont fait l'objet de fort nombreuses transactions, les cours haussant dans des proportions substantielles. Le sentiment est fortement optimiste quant à une issue favorable pour les obligataires.

Les 3 0/0 terminent à frs. 608 contre 570. Les 5 0/0 sont à frs. 638 contre 528 1/2.

La part sociale Trams du Caire abandonne une petite fraction à frs. 52.

FONCIERES ET IMMOBILIERES

L'action Cheikh Fadl cède une petite fraction à L.E.4 1/2. Il en est de même de la Gharbieh Land qui termine à L.E.1 21/64. L'action Kom-ombo est plus ferme à Lst.6 19/32. La fondateur clôture à Lst. 35 contre 34 1/2. Dans sa réunion de mercredi dernier, le Conseil d'Administration de la Kom-ombo a décidé de distribuer P.T. 29 à l'action et P.T. 160 à la fondateur contre P.T. 28 1/2 et 135 respectivement l'année dernière. L'Assemblée des actionnaires qui se réunit le 6 Mars prochain ratifiera sans aucun doute ces dividendes.

L'ordinaire Béhéra clôture à L.E.10 5/8 contre 11 3/8. L'union

Foncière gagne une fraction à Lst. 2 13/16.

L'action Cairo-Heliopolis se maintient assez ferme à frs. 266. La fondateur clôture à L.E.9 1/16 contre 8 15/16. La Delta Land est inchangée à Lst.0 63/64, la New-Egyptian cédant une fraction à sh. 15 9.

INDUSTRIELLES

La Salt and Soda est plus ferme à sh. 53/10 1/2 contre 52/1 1/2. La Port-Said Salt termine à sh. 51/4 1/2 contre 50/6. L'Oilfields abandonne une fraction à Lst. 3 1/4.

L'ordinaire Sucrieries avance à frs. 150 contre 144. La fondateur clôture à L.E.4 3/4 contre 4 1/32.

La Filature Nationale est inchangée à Lst. 12 1/4. Il en est de même de la Filature Misr qui termine à L.E.6. L'action Ciment Tourah, avance à P.T. 935 contre 890. La Ginnars abandonne une fraction à Lst.0 17/32. La Financière et Industrielle avance à L.E. 11 27/32 contre 10 1/4.

HOTELIERES

Aucun changement dans ce compartiment. L'action Upper Egypt Hotels est à L.E.0 7/8 et l'ordinaire Egyptian Hotels est à Lst. 0 15/16.

Affaires Publiques et Affaires Privées

(Suite de la page 8).

L'Etat peut aussi et doit aussi faire passer avant tout, la notion de la sécurité (action politique). C'est pour se préparer à la guerre, pour y résister, ou pour la faire, qu'ont été inventés les plans quinquennaux quadriennaux et autres, et la théorie anti-économique de l'autarcie. Un Etat a le droit de choisir entre le beurre et les canons. Mais s'il doit choisir les canons, la méthode qu'il suivra n'est pas forcément une méthode qui serait capable d'améliorer le bien-être. Le Grand Mohamed Aly apporte sur ce point un témoignage de la plus haute valeur. «Je ne suis pas, a-t-il écrit, de ceux qui nient les inconvénients du monopole pour l'Etat et pour la nation; je suis au contraire de ceux qui pensent combien ce système s'oppose à la prospérité du pays et au bien-être de ses habitants. Il est superflu de prouver que l'empire seul des circonstances et la nécessité fatale de la situation avaient forcément introduit ce système en Egypte.»

Il faut donc accueillir avec prudence les théories séduisantes par leur simplicité, leur netteté de contour, qui tendent à résoudre le problème en faisant des activités individuelles les servantes d'une conception extérieure à notre vie d'hommes. Elles méconnaissent la complexité de la vie; et tendent à faire de la nation une termitière, peut être bien organisée, mais d'où la liberté qui fait la dignité humaine sera exclue, et où finalement il n'est pas du tout prouvé que le bien-être serait accru.

Plutôt, que de se baser sur des conceptions a priori, sur l'économie planifiée, ou sur le libéralisme, il faudrait conserver à l'esprit la sage conception empiriste de l'intérêt général. C'est, comme dans toutes les questions humaines, une question d'hommes, de bon sens, de mesure, de générosité et de caractère.

LES FLUCTUATIONS DE LA BOURSE DES VALEURS DU CAIRE

DU 26 JANVIER AU 2 FÉVRIER 1940

| DESIGNATION DES VALEURS | 26 Janv. 1940 | 2 Fév. 1940 | DESIGNATION DES VALEURS | 26 Janv. 1940 | 2 Fév. 1940 |
|--|------------------|----------------|--|------------------|----------------|
| FONDS D'ETAT | | | SOCIETES FONCIERES | | |
| Unifiée 4 o/o Lst. | 78 5/8 | 78 1/8 | Dom. Ch. Fadl, Act... L.E. | 4 9/32 | 4 1/4 |
| Privilégiée Lst. | 68 1/4 | 68 | Gharb. Land Cy., Act. Frs. | 1 11/32 | 1 21/64 |
| Bons du Trésor 4 1/2%... L.E. | 100 1/2 a | 100 1/2 | Gharb. Land Cy. Fd. L.E. | 0 3/16 | 0 3/16 |
| Lots Turcs Frs. | 2 v. | 2 v. | Anglo-Eg. Land Allot. L.E. | 3 1/64 | 3 1/64 |
| Trib. d'Eg. 3 1/2% Lst. | 90 | 90 | Sté. Fonc. d'Egypte ... Lst. | 7 a | 7 a |
| Tribut. d'Eg. 4% Lst. | 94 a | 95 3/4 | Wadi-Kom-Ombo, Act. Lst. | 6 17/32 | 6 19/32 |
| | | | Wadi Kom-Ombo, Fd. Lst. | 34 1/2 | 35 |
| | | | Anglo-Belgian Cy..... Lst. | 0 15/16 | 0 13/16 |
| BANQUES | | | SOCIETES IMMOBILIERES | | |
| Crédit Agr. d'Egypte, Act. Ord..... P.T. | 400 | 400 | Union Foncière Lst. | 2 3/4 | 2 13/16 |
| National Bank Lst. | 27 3/8 | 26 5/8 | Eg. Enter. et Dev... L.E. | 5 3/8 | 5 3/8 |
| Créd. Fon. Egypt. Act. Frs. | 587 | 540 exc. | Eg. Enter. et Dev. Fd. L.E. | 0 1/2 | 0 1/2 |
| Crédit Fon. Fd. 1/10... Frs. | 1150 | 1042 | Cairo-Héliopolis Frs. | 267 1/2 | 266 |
| Cré. Fon. Ob. lots 1903 Frs. | 310 | 313 | Cairo - Héliopolis, Fd. L.E. | 8 15/16 | 9 1/16 |
| Cré. Fon. Ob. lots 1911 Frs. | 271 exc. | 272 | Cairo-Héliopolis, Ob... Frs. | 501 | 501 |
| Cré. Fon. Obl. 3 1/2%... Frs. | 503 | 503 | Egypt. Delta Land ... Lst. | 0 63/64 | 0 63/64 |
| Cré. Fon. Ob. 3% Frs. | 395 | 398 | New-Egyptian Cy. ... Sh. | 16/- | 15/9 |
| Crédit Foncier obl. 3 1/2% Em. 1937 L.E. | 79,75 | 79,75 | Sté Im. Gare Caïre... L.E. | 3 a | 3 a |
| Banque d'Athènes Frs. | 8 | 7 3/4 | Koubbeh Gardens..... L.E. | 0 57/64 | 0 57/64 |
| Sté An. Belgo-Egyptienne, Part Soc. ... Frs. | 18 | 18 | Cairo Suburban Land L.E. | 3 a | 3 a |
| Land Bank, Act. Ord. Lst. | 3 3/4 | 3 23/32 | | | |
| Land Bank, Fond. ... Lst. | 34 3/4 | 34 | | | |
| Land Bank, Ob. 3 1/2%... Frs. | 371 1/4 | 371 1/4 | | | |
| Land Bank, Ob. 4%... Frs. | 61 3/4 | 61 3/4 | | | |
| Land Bank, Ob. 4 1/2% 1930 P.T. | 667 1/2 | 667 1/2 | | | |
| Land Bank 5% 1926... Lst. | 85 1/4 | 85 1/4 | | | |
| Land Bank 5% 1927... L.E. | 85 1/4 | 85 1/4 | | | |
| Banque Misr L.E. | 5 1/2 | 5 1/2 | | | |
| Bq. Com. Grèce, Act. Frs. | 18 1/2 | 18 1/2 | | | |
| Mortgage Bank of Palestine, Act. Ord. ... L.E. | 5.18 excn. | 5.18 excn. | | | |
| Ob. 5% 1938-56 série D.V.W. L.E. | 89,75 | 89,75 | | | |
| Ob. 5% 1939-56 série X L.E. | 89,75 | 89,75 | | | |
| Ob. 5% 1941-56 sér. Y L.E. | 90,75 | 90,75 | | | |
| EAUX | | | SOCIETES INDUSTRIELLES | | |
| Eaux Caïre, Act. Frs. | 117 | 117 | Crown Brewery Frs. | 175 | 175 a |
| Eaux Caïre, Jouiss. ... Frs. | 324 | 324 | Cie. Frigorifique L.E. | 5 7/32 | 5 3/16 |
| Eaux Caïre, Fond. ... Frs. | 2275 | 2280 | Sté. Eg. Irrig. Act. ... L.E. | 1 a | 2 a |
| Eaux Caïre, Obl. 4%... Lst. | 86 1/8 | 86 1/8 | Manure Cy. L.E. | 1 | 1 |
| Eaux Caïre, Obl. 4%... Lst. | 86 1/4 | 86 1/4 | Salt and Soda Sh. | 52/1 1/2 | 53/10 1/2 |
| | | | Port-Said Salt..... Sh. | 50/6 | 51/4 1/2 |
| | | | Anglo-Eg. Oilf., Act. Lst. | 3 19/64 | 3 1/4 |
| | | | Suc. et Raf. Eg., Ord. Frs. | 144 | 150 |
| | | | Suc. et Raf. Eg. Priv. Frs. | 113 1/2 | 114 |
| | | | Suc. et Raf. Eg. Ob. Frs. | 433 | 433 |
| | | | Suc. et Raf. Eg. Fd. L.E. | 4 1/32 | 4 1/4 |
| | | | Elect. Light and Pow. L.E. | 16 23/32 | 16 23/32 |
| | | | Elect. Light Pow. Jss. L.E. | 12 a | 12 a |
| | | | Indust. du Froid, Act. L.E. | 5 5/16 | 5 5/16 |
| | | | Filat. Nationale Ord. Lst. | 12 1/4 | 12 1/4 |
| | | | Cairo Sand Bricks ... Lst. | 2 23/32 | 2 23/32 |
| | | | Imprimerie Misr L.E. | 7 1/2 | 7 12 |
| | | | Sté Misr Egr. Coton... L.E. | 3 3/4 | 3 3/4 |
| | | | Plâtrière Ballah L.E. | 8 3/32 | 8 3/32 |
| | | | Alexandria Pressing... Lst. | 8 3/16 | 8 3/16 |
| | | | «Al-Chark» Cie. Ass. sur la Vie L.E. | 4 3/4 | 4 3/4 v |
| | | | Soi. Ciments Portland Tourah P.T. | 890 | 935 |
| | | | Sté Misr Fil. et Tiss. Act. L.E. | 6 | 6 |
| | | | The As. Coton Ginners Lst. | 0 9/16 | 1 17/32 |
| | | | Sté. Finan. et Ind. d'Egypte, Act. L.E. | 10 1/4 | 11 27/32 |
| TRANSPORTS | | | HOTELS | | |
| Anglo-Am. Nile Cy. ... Lst. | 1 1/8 | 1 1/8 | Gd. Hôt. Eg. Nung. ... Lst. | 12 | 12 1/4 |
| Aut.-Om. Caïre, Act. L.E. | 3 35/64 | 3 35/64 | Gd. Hôt. Ob. Série A. Lst. | 98 | 98 1/2 |
| Aut.-Com. Caïre Fd. L.E. | 0 7/8 | 0 7/8 | Up. Eg. Hot., Nouv... L.E. | 0 7/8 | 0 7/8 |
| Menzaleh Canal, Act. P.T. | 162 | 162 | Up. Eg. Hot., Ob. 5% L.E. | 82 7/8 | 82 7/8 |
| Ch. Fer Kéneh, Act... Lst. | 15 3/4 | 15 3/4 | Egyptian Hot., Ord... Lst. | 0 15/16 | 0 15/16 |
| United Egypt. Nile ... L.E. | 1 5/32 | 1 5/32 | Egyptian Hot., Priv... Lst. | 7 3/8 v | 7 3/8 v |
| Ob. Suez 3% 2e série... Frs. | 570 | 603 | | | |
| Ob. Suez 3%, 3e. série Frs. | 572 | 605 | | | |
| Suez 5% Frs. | 628 1/2 | 696 | | | |
| Trams Alex. Div. Frs. | 148 | 140 v. | | | |
| Trams Alex., Act. Jss. Frs. | 18 1/2 | 18 1/2 | | | |
| Trams Alex., Ob. 4% Frs. | 490 | 490 | | | |
| Trams Caïre, Part Soc. Frs. | 52 1/2 | 52 | | | |

LES FLUCTUATIONS DE LA BOURSE DES VALEURS D'ALEXANDRIE

DU 26 JANVIER AU 2 FÉVRIER 1940

| DESIGNATION DES VALEURS | 26 Janv. 1940 | 2 Fév. 1940 | DESIGNATION DES VALEURS | 26 Janv. 1940 | 2 Fév. 1940 |
|------------------------------|------------------|----------------|------------------------------|------------------|----------------|
| Empr. Municipal 1902 Lst. | 83 | 83 exen. | Alexandria Ramleh ... Lst. | 0 5/8 | 0 19/32 |
| Empr. Municipal 1919 L.E. | 95 1/2 | 95 1/2 | Trams Alex., Div. Frs. | 148 | 148 |
| Land Bank, Act. Lst. | 3 3/4 | 3 23/32 | Trams Alex., Jouiss.... Frs. | 18 | 18 |
| Land Bank, Fond. Lst. | 41 | 41 | Trams Alex., Obl. 4% Frs. | 490 | 490 |
| Land Bank Obl. 3 1/2% Frs. | 366.95 | 366.— | Press. et Dépôts Act. L.E. | 13 7/8 | 13 3/4 |
| Land Bank, Obl. 4%... Frs. | 62 1/4 | 62 1/4 | Presses Libres L.E. | 9 13/32 | 9 9/32 |
| Commercial Bank Lst. | 1 31/32 | 1 31/32 | Net. et Pressage L.E. | 7 1/16 | 7 |
| Alexandria Water Lst. | 13 5/16 | 12 27/32 | Alex. Pressing L.E. | 8 1/4 | 8 1/16 |
| Béhéra, Ord. Lst. | 11 3/8 | 10 5/8 | Bonded War, Ord. ... Lst. | 5 5/32 | 5 1/2 |
| Béhéra, Priv. Lst. | 4 9/16 | 4 5/16 | Bonded War, Priv. ... Lst. | 4 1/2 | 4 5/8 |
| Urb. et Rurales Lst. | 2 | 2 | Filat. Nationale, Act. Lst. | 12 9/16 | 12 1/2 |
| Urb. et Rurales, Fond. Lst. | 0 1/4 | 0 1/4 | Bomonti et Pyramides Frs. | 127 | 126 |
| Union Foncière Lst. | 3 3/64 | 3 3/64 | Salt and Soda Sh. | 52/10 1/2 | 53/9 |
| The Gabbary Land ... L.E. | 1 17/32 | 1 3/4 | Port-Said Salt..... Sh. | 51/6 | 51/— |
| Delta Lt. Rys. Priv.... Lst. | 0 11/16 | 0 21/32 | Ass. Cotton Ginners... Lst. | 0 9/16 | 0 17/32 |

POUR L'ANNÉE 1940

L'Orientation des Marchés Américains

Wall Street a commencé l'année dans de meilleures dispositions, mais les trois dernières séances ont été de nouveau marquées par de l'irrégularité, et le volume des échanges a laissé à désirer. Cependant, aucun fait susceptible de peser sur l'ambiance ne s'est produit.

Le message annuel du Président au Congrès a été très bien accueilli, et le projet du budget pour 1940-1941 ne contient pas de surprises désagréables.

Le renforcement de la défense nationale est jugé indispensable par les milieux financiers dans la même mesure que par les milieux politiques et parlementaires, et les impôts que le Congrès sera obligé de voter pour financer les armements, ont été prévus depuis longtemps.

En même temps, la situation économique du pays demeure excellente. L'indice de la production industrielle dépasse le niveau record qui avait été établi en 1929. Les services publics réalisent des bénéfices intéressants, l'activité des aciéries, momentanément tombée à la fin de l'année à 73,7 0/0 de leur capacité normale, atteint à nouveau le chiffre de 85 0/0. La production d'acier s'établit maintenant au taux de 65 millions de tonnes par an, dépassant ainsi de

loin la capacité totale de la Grande-Bretagne, de la France et de l'Allemagne. L'industrie automobile, ainsi que celle du bâtiment, continuent à progresser rapidement.

Un ralentissement des affaires, malgré le renforcement de la défense nationale, pourrait se produire au cours de l'année, mais l'opinion s'accrédite qu'il ne sera pas sérieux. Les stocks industriels ne sont d'ailleurs pas excessifs.

Le National Industrial Conference Board indique qu'ils n'ont augmenté que de 10 0/0 pendant les deux derniers mois de 1939. La consommation se développe et le niveau général des prix se maintient.

Wall Street tient nécessairement compte de tous ces éléments, et si la spéculation hésite toujours à se départir de son attitude de réserve c'est parce que le gouvernement ainsi que les dirigeants de l'industrie sont résolus à empêcher le «boom» qui pourrait être déterminé par les achats massifs pour le compte des Alliés. Il importe de noter que ces achats portent principalement sur les produits finis et mi-ouvrés, c'est-à-dire industriels. Les Empires Britannique et Français sont en effet, en mesure de fournir eux-mêmes à peu près tou-

tes les matières premières dont leurs forces armées ont besoin.

Le gouvernement et le monde des affaires sont d'accord sur la nécessité de maintenir, dans la mesure du possible, la «stabilité» dans la vie économique du pays, et ils travaillent de concert dans cette voie. Il ne faudrait cependant pas en conclure qu'une nouvelle ère a commencé aux Etats Unis, et que la Maison Blanche et les milieux financiers coopéreront dans tous les domaines de la vie économique. Les idées directrices qui animent les tenants du New Deal et ses adversaires sont trop divergentes et la lutte, surtout en cette année des élections présidentielles, se poursuivra comme par le passé.

« POIDS ET MESURES » par M. Consta M. Marcou

M. Consta M. Marcou (diplômé ès-sciences physiques et mathématiques de l'Université d'Athènes), vient de publier, en anglais, un guide pratique de poche intitulé : « Poids et mesures », avec des tableaux et conversions permettant d'avoir rapidement d'utiles et précieux renseignements.

L'opportunité de cette édition, destinée à rendre de nombreux services au public d'Egypte, n'échappera à personne et la louable initiative de M. Marcou rencontrera certainement la faveur générale.

LA REVUE COTONNIERE

RESUME DU MOUVEMENT DES PRIX

| Echéance | Clôture 1/2/40 | Clôture 25/1/40 | Clôture de l'année passée | Max. des prix. | Min. |
|-----------------------|-------------------|--------------------|------------------------------|-------------------|-------|
| Sakel : | | | | | |
| Mars | 19.95 | 20.38 | 12.45 | 20.17 | 19.35 |
| Mai | 19.93 | 20.40 | 12.62 | 20.09 | 19.33 |
| Giza 7 : | | | | | |
| Mars | 18.58 | 18.81 | 12.32 | 18.75 | 17.82 |
| Mai | 18.90 | 19.13 | 12.51 | 19.07 | 18.85 |
| Juin | 19.07 | 19.32 | 12.59 | 19.28 | 18.49 |
| Novembre | 18.82 | 19.20 | 12.64 | 19.11 | 18.25 |
| Haute-Egypte : | | | | | |
| Février | 17.46 | 17.92 | 9.94 | 17.85 | 17.01 |
| Avril | 17.71 | 18.10 | 10.13 | 18.05 | 17.23 |
| Juin | 17.85 | 18.15 | 10.23 | 18.09 | 17.38 |
| Octobre | 17.30 | 17.55 | 10.15 | 17.47 | 16.69 |
| Décembre | 17.15 | — | — | 17.15 | 16.56 |

NEW - YORK

| | | | | | |
|----------------|------|-------|---|-----|-------|
| 1/2/40 | Mars | 10.65 | — | Mai | 10.33 |
| 25/1/40 | " | 10.72 | — | " | 10.46 |
| L'année passée | " | 8.35 | — | " | 8.07 |

LIVERPOOL

| | | | | | | |
|-----------|------|--------|-------|---|---------|-------|
| Giza 7 | Mars | 1/2/40 | 10.10 | — | 25/1/40 | 10.10 |
| Ashmouni | " | " | 9.76 | — | " | 9.81 |
| Américain | " | " | 7.80 | — | " | 8.05 |

Jeudi, le 1er février 1940.

CONTRATS

Pendant la première partie de la période en revue, le marché baissa par suite des ventes en fixation et en couverture et des liquidations de positions acheteur provoquées par une succession de dépêches faibles de New-York et de Liverpool. Les « calls » du commerce fournirent quelque appui, et il y eut des reprises occasionnelles sur des couvertures de découvert et des achats en transfert de couvertures pour le compte de l'intérieur, mais les vendeurs prédominaient, et dans l'espace de quatre jours les prix baissèrent de 103 points pour le Sakel, 97 points pour le Giza et 91 points pour l'Ashmouni. Hier, cependant, la tendance baissière fut brusquement renversée. Les prix à New-York eurent une forte reprise dans la soirée, malgré l'annonce provenant de Washington que la subvention pour l'exportation serait discontinuée tout de suite ; et le marché de Liverpool avait aussi repris fortement, tandis que des rumeurs que les autorités ici étaient en train de prendre en considération de nouvelles mesures pour aider le marché (parmi lesquelles l'achat d'une certaine quantité de disponible Giza 7) et que les négociations entre les gouvernements égyptien et britannique pour l'achat de un mil-

lion 750.000 cantars par l'Angleterre avaient été reprises, furent une source supplémentaire d'encouragement, et le marché rebondit vigoureusement sur de nouveaux achats de la spéculation. Ce matin, quoique la réponse de Liverpool était désappointante, le mouvement haussier fut repris, quelques achats du commerce venant s'ajouter à une nouvelle demande spéculative, et le marché clôtura sur un ton brillant.

Les exportations pendant le mois le Janvier se montèrent à 808.023 cantars contre 718.950 cantars l'année passée, et portèrent le total pour la saison à 4.212.900 cantars. En se basant sur l'estimation de décembre du gouvernement de 8.582.000 cantars, l'approvisionnement exportable restant au 31 janvier — en prenant 600.000 cantars pour les besoins de la filature locale — était de 4.500.000 cantars contre 5.550.000 cantars à la même époque de l'année passée et 6.000.000 de cantars à la date correspondante de l'année précédente. Les positions individuelles des variétés principales sont montrées ci-bas :

Giza 7 :

| | Cantars |
|--------------------------------|-----------|
| Report de 1938-39 | 199.000 |
| Récolte | 2.731.000 |
| Approvisionnement de la saison | 2.930.000 |

| | |
|--------------------------------------|-----------|
| Moins : Consommation locale | 80.000 |
| Approvisionnement exportable | 2.850.000 |
| Moins : Exportations au 31 janvier | 1.135.000 |
| Approvisionnement exportable restant | 1.715.000 |

Maarad :

| | |
|--------------------------------|---------|
| Report de 1938-39 | 56.000 |
| Récolte | 350.000 |
| Approvisionnement de la saison | 406.000 |

| | |
|------------------------------------|---------|
| Moins : Exportations au 31 janvier | 173.000 |
|------------------------------------|---------|

| | |
|--------------------------------------|---------|
| Approvisionnement exportable restant | 233.000 |
|--------------------------------------|---------|

Sakellaridis :

| | |
|-------------------|---------|
| Report de 1938-39 | 78.000 |
| Récolte | 225.000 |

| | |
|--------------------------------|---------|
| Approvisionnement de la saison | 303.000 |
|--------------------------------|---------|

| | |
|------------------------------------|---------|
| Moins : Exportations au 31 janvier | 114.000 |
|------------------------------------|---------|

| | |
|--------------------------------------|---------|
| Approvisionnement exportable restant | 189.000 |
|--------------------------------------|---------|

Sakha 4 :

| | |
|-------------------|--------|
| Report de 1938-39 | 10.000 |
| Récolte | 80.000 |

| | |
|--------------------------------|--------|
| Approvisionnement de la saison | 90.000 |
|--------------------------------|--------|

| | |
|------------------------------------|--------|
| Moins : Exportations au 31 janvier | 28.000 |
|------------------------------------|--------|

| | |
|--------------------------------------|--------|
| Approvisionnement exportable restant | 62.000 |
|--------------------------------------|--------|

Giza 26

| | |
|-------------------|--------|
| Report de 1938-39 | 5.000 |
| Récolte | 57.000 |

| | |
|--------------------------------|--------|
| Approvisionnement de la saison | 62.000 |
|--------------------------------|--------|

| | |
|------------------------------------|--------|
| Moins : Exportations au 31 janvier | 28.000 |
|------------------------------------|--------|

| | |
|--------------------------------------|--------|
| Approvisionnement exportable restant | 34.000 |
|--------------------------------------|--------|

Giza 12 :

| | |
|-------------------|---------|
| Report de 1938-39 | 49.000 |
| Récolte | 340.000 |

| | |
|--|---------|
| Approvisionnement de la saison | 389.000 |
| Moins : Exportations au 31 janvier | 156.000 |

| | |
|--|---------|
| Approvisionnement exportable restant | 233.000 |
|--|---------|

Ashmouni et Zagora :

| | |
|-------------------------|-----------|
| Report de 1938-39 | 290.000 |
| Récolte | 4.793.000 |

| | |
|--------------------------------------|-----------|
| Approvisionnement de la saison | 5.083.000 |
|--------------------------------------|-----------|

| | |
|---|---------|
| Moins : Consommation locale estimée | 520.000 |
|---|---------|

| | |
|---|-----------|
| Approvisionnement exportable de la saison ... | 4.563.000 |
|---|-----------|

| | |
|--|-----------|
| Moins : Exportations au 31 janvier | 2.512.000 |
|--|-----------|

| | |
|--|-----------|
| Approvisionnement exportable restant | 2.051.000 |
|--|-----------|

Les chiffres ci-dessous indiquent les exportations de l'année passée entre le 1er février et le 31 août :

| Variétés | Cantars |
|--------------------|-----------|
| Giza 7 | 1.202.000 |
| Maarad | 249.000 |
| Sakellaridis | 301.000 |

| | |
|--------------------------|-----------|
| Sakha 4 | 33.000 |
| Giza 26 | 7.000 |
| Giza 12 | 79.000 |
| Ashmouni et Zagora | 3.005.000 |

En faisant la comparaison entre ces chiffres et les quantités maintenant disponibles, on voit que la position est remarquablement constructive pour les variétés à soie courte, l'excédent existant desquelles est d'environ 1.000.000 de cantars plus petit que les besoins pour l'exportation de l'année passée pour les sept derniers mois de la saison. L'approvisionnement du Giza 7 dépasse de 500.000 cantars les embarquements Février/Août de l'année passée, mais la proportion des exportations de cette saison par rapport à celles de la saison passée est d'environ 150 pour cent. Si cette proportion est maintenue, elles absorberont la totalité de l'approvisionnement actuel avant la fin de la saison.

Dans certains milieux on croit que 7.000.000 de cantars ont été déjà vendus pour l'exportation. La plupart des opérateurs considèrent cette estimation super-optimiste. Si elle est correcte, cependant, et si les rapports courants, que des permis doivent être accordés maintenant pour l'exportation de 750.000 cantars au Japon, sont bien fondés, et que les filateurs japonais profitent de cette occasion pour

s'assurer leurs approvisionnements, la position de l'approvisionnement deviendra fortement haussière, et à moins que des annulations extensives d'engagements en cours n'aient lieu, il est difficile de voir comment tout accord de vente entre les gouvernements égyptien et britannique comme celui qu'on dit être en train d'être négocié pourrait être considéré comme certain.

Cependant, malgré ces considérations, la tendance est toujours divisée, la faiblesse récente des marchés étrangers et le manque continu de toute demande substantielle du commerce ayant découragé l'enthousiasme haussier, et à moins d'une action déterminée du gouvernement ou d'une reprise de l'intérêt de l'étranger, il ne semble pas probable que les prix réussissent à consolider pour longtemps des niveaux plus élevés.

DISPONIBLE

Le marché du disponible a été modérément actif cette semaine, les ventes se montant en moyenne à 1.800 balles par jours. La demande s'est portée principalement sur l'Ashmouni, le Zagora et le Giza 7, mais le Sakel, le Maarad et le Sakha 4 ont aussi fait l'objet d'une assez bonne demande. L'intérêt pour les autres variétés a été cependant petit.

BOURSE DES MARCHANDISES D'ALEXANDRIE (Contrats)

| Livraisons | 26/1/40 | | 27/1/40 | | 29/1/40 | | 30/1/40 | | 31/1/40 | | 1/2/40 | |
|--------------------------|---------|-------|---------|-------|---------|-------|---------|-------|---------|-------|--------|-------|
| | O. | C. | O. | C. | O. | C. | O. | C. | O. | C. | O. | C. |
| SAKELLARIDIS: | | | | | | | | | | | | |
| Mars | 20.12 | 20.10 | 19.90 | 19.85 | 19.85 | 19.80 | 19.55 | 19.36 | 19.95 | 19.75 | 19.85 | 20.05 |
| Mai | 20.09 | 20.05 | 19.80 | 19.81 | 19.81 | 19.78 | 19.57 | 19.34 | 19.77 | 19.74 | 19.85 | 20.01 |
| GUIZA 7: | | | | | | | | | | | | |
| Mars | 18.75 | 18.60 | 18.50 | 18.44 | 18.43 | 18.35 | 18.5 | 17.82 | 18.25 | 18.25 | 18.21 | 18.57 |
| Mai | 19.07 | 18.97 | 18.83 | 18.83 | 18.75 | 18.75 | 18.45 | 18.25 | 18.68 | 18.65 | 18.60 | 18.89 |
| Juillet | 19.28 | 19.17 | 18.98 | 19.05 | 18.98 | 10.— | 18.62 | 18.49 | 18.96 | 18.90 | 18.81 | 19.06 |
| Novembre | 19.09 | 19.11 | 18.87 | 18.98 | 18.86 | 18.70 | 18.35 | 18.29 | 18.70 | 18.65 | 18.66 | 18.87 |
| ACHMOUNTI: | | | | | | | | | | | | |
| Février | 17.85 | 17.75 | 17.57 | 17.57 | 17.55 | 17.45 | 17.20 | 17.05 | 17.43 | 17.37 | 17.29 | 17.44 |
| Avril | 18.05 | 17.95 | 17.73 | 17.80 | 17.75 | 17.70 | 17.45 | 17.25 | 17.64 | 17.61 | 17.55 | 17.68 |
| Juin | 18.09 | 18.03 | 17.90 | 17.89 | 17.83 | 17.87 | 17.56 | 17.39 | 17.77 | 17.74 | 17.72 | 17.81 |
| Octobre | 17.47 | 17.38 | 17.18 | 17.27 | 17.15 | 17.13 | 16.85 | 16.71 | 17.10 | 17.15 | 17.15 | 17.29 |
| Décembre | — | — | — | — | 17.1 | 17.02 | 16.70 | 17.57 | 16.96 | 16.97 | 17.01 | 17.14 |
| GRAINES DE COTON: | | | | | | | | | | | | |
| Février | 69.7 | 69.6 | 69.— | 68.9 | 68.5 | 69.— | 68.3 | 66.6 | 67.6 | 68.5 | 69.1 | 69.4 |
| Mars | — | 72.2 | — | 70.2 | — | 71.5 | — | 69.1 | — | 70.5 | 70.3 | 70.8 |
| Avril | 73.6 | 73.4 | 73.— | 72.8 | 72.9 | 72.8 | 72.— | 70.3 | 72.2 | 71.9 | 72.3 | 72.3 |
| Mai | 74.9 | 75.2 | 74.7 | 74.7 | 74.6 | 74.3 | 73.8 | 71.6 | 72.7 | 73.4 | 73.2 | 73.7 |
| Juin | 75.8 | 76.4 | 75.4 | 75.7 | — | 75.6 | 74.6 | 72.6 | 73.8 | 74.3 | 74.5 | 74.5 |
| Novembre | — | 76.6 | — | 75.7 | 74.8 | 75.6 | 74.5 | 73.3 | 75.1 | 74.8 | 74.8 | 74.8 |

REVUE DU MARCHÉ DE GROS

Le 2 Février 1940.

Les marchés dirigeants demeurent assez calmes, bien que les prix ne subissent pas de grands changements.

Notre place est plutôt calme avec peu de changement.

FARINES ET BLES

La Bourse de Chicago avait débuté en reprise de 1 point et les cours se raffermirent davantage et continuèrent à pivoter autour des 97 cents. Les nouvelles plus favorables concernant les exportations de blé et de farines furent des facteurs stimulants.

Avec la fête de Baïram, la demande de farines ne pouvait pas être meilleure que précédemment et nous avons eu, par conséquent, un marché des plus calmes avec prix plus ou moins stationnaires. La farine supérieure est traitée à P.T. 105 - 111 le sac de 54 ocques, la qualité moyenne des cylindres à P.T. 142-145 le sac de 80 ocques et la farine basse des moulins à meules à P.T. 134-136 le sac de 80 ocques.

Calme avec prix stables, nous retrouvons aussi le marché des farines étrangères. Très peu demandée pour le transit, la farine australienne vaut Lst. 11 3/4-12 la tonne franco Bonded Port-Said.

La farine américaine disponible vaut P.T. 188-193 le sac de 54 ocques.

Le stock de farines dans les Bonded d'Alexandrie est de 8.928 sacs contre 9.778 sacs de la semaine dernière. Celui de Port-Said est de 8.183 sacs contre 9.108 sacs.

Ici nous avons eu une semaine de fêtes qui a réduit au minimum l'activité de tous les marchés. On s'est occupé très peu d'affaires et il n'y a donc rien d'intéressant à noter sur les articles passés ici sous revue. Pour les quelques rares affaires traitées en blé, on a pratiqué les mêmes prix que ceux de la semaine dernière et même, dans certains cas, de petites concessions ont été consenties par les vendeurs qui se montrent assez faciles maintenant. Au fur et à mesure que les jours passent il devient de plus en plus probable que le mouvement des liquidations des stocks s'accroîtra et la minoterie tient compte de ce facteur très important. A moins qu'une augmentation de la consommation de fari-

nes ne vienne apporter quelque encouragement à ce marché, le ton restera faible et de nouveaux reculs sont à prévoir. Les prix actuels des qualités moyennes sont les suivants: Hindi Saidi 22 1/2 kirats P.T. 154 l'ardeb et de 150 kilos, baladi Saidi P.T. 145, Hindi Béhéri P.T. 150 et baladi Béhéri blanc P.T. 140.

Les arrivages de la semaine se sont élevés à 9.538 ardebs dont 1.577 ardebs de blé Béhéri et 7.961 ardebs de blé Saidi. Une partie de ce blé a été livrée en exécution de ventes anciennes et le solde offert au marché des céréales pendant les deux seuls jours ouvrables de la semaine, sans trouver des acheteurs pour la totalité. De nombreux lots furent par conséquent emmagasinés.

SUCRES

La Bourse de New York débuta en hausse de 2 1/2 points et après avoir fluctué d'une manière étroite durant toute la semaine le marché clôtura à 181 cents.

L'opinion prévaut dans les milieux bien informés que si les quo-

tas sont restaurés, ils seront d'un chiffre généreux à cause de la guerre et afin qu'ils puissent influencer les prix du sucre. On s'attend à un minimum de 7.100.000 tonnes, car on se base sur le fait que les livraisons de sucre aux Etats-Unis pendant les 12 mois finissant le 30 Novembre 1939 s'élèveront à un total de 7.089.000 tonnes.

Notre marché du sucre pour le transit a connu une semaine des plus inactives à la suite d'une sensible contraction de la demande de marchandise disponible de la part des pays avoisinants. Les restrictions de toutes sortes, qui sont la conséquence de la guerre, ne manquent pas d'affecter les importations du sucre en Syrie et en Palestine et les affaires avec ces pays ne sont plus aussi faciles qu'auparavant. Les ordres reçus pendant la semaine qui vient de finir ont été d'un chiffre presque insignifiant et ils furent acceptés à des prix inférieurs à ceux d'il y a huit jours, soit à Lst. 16 la tonne rendue franco Bonded Port-Said, alors que la marchandise flottante n'était pas cédée au-dessous de Lst. 16 la tonne cif Port Said.

BANQUE DE COMMERCE

N. Tépéghiosi & Co.

Société en Commandite par Actions - Fondée en 1920

CAPITAL AUTORISE L.E. 200.000
CAPITAL VERSE L.E. 160.000

Siège Social : Le Caire, 147, Rue Emad el Dine
Téléphones : Direction : Nos. 54700 et 55410
Portefeuille, Change No. 41671

Succursale : à Alexandrie, 17 Rue Stamboul

Téléphones : Direction : No. 20932.

Changes, Marchandises, Recouvrements : No. 22370.

Portefeuille, Renseignements, Caisse: No. 28197, Titres, Positions: No. 24637.

TOUTES OPERATIONS DE BANQUE :

Escomptes, Avances sur Valeurs publiques, sur Marchandises et sur Effets.
Dépôts à Vue et à Échéance fixe ; émission de chèques et
Lettres de Crédit sur les principales villes d'Égypte
et de l'Étranger, etc., etc.

Elle possède une branche spéciale pour les opérations de Bourse.
Service spécial de Caisse d'Épargne et de coffrets à la disposition du public aux meilleures conditions.

N.B.—Les guichets de la Banque sont ouverts les après-midi même en été.

Les cotations pour les expéditions futures de l'origine restent à peu près les mêmes. Java continue à offrir à Lst. 16 cif Port Said et les Etats-Unis Lst. 15 cif Ports de la Syrie et de la Palestine. Il n'y a pas eu d'affaires faites.

A la suite de l'augmentation des droits d'accise perçus sur le sucre, la Société des Sucrieries a augmenté, en accord avec le Gouvernement, les prix de vente du sucre.

Pour les ventes en détail le granulé vaut P.T. 4, le concassé P.T. 4 et les tablettes P.T. 4 1/2 l'ocque.

RIZ

La semaine pour le riz, contrairement à tous les autres articles fut fort intéressante. Les échanges sur place et les transactions avec l'étranger furent d'un chiffre assez important qui a pu exercer une influence sur les prix. Nous les retrouvons donc à des meilleurs niveaux que la semaine dernière, mais en tendance hésitante. Les filières de Janvier approchent et la perspective de nouvelles difficultés avec la catégorie des spéculateurs faibles ne permet pas des velléités de reprise. A moins, bien entendu, que le mouvement des exportations ne s'amplifie d'une manière appréciable. La demande de la part de nos principaux acheteurs comme l'Angleterre, la France, la Suisse, la Grèce, la Syrie et la Palestine subit un certain ralentissement qui ne manque pas d'affecter ce marché.

On a traité le riz glacé disponible au prix de P.T. 107 le sac de 100 kilos. Le mamsouh est offert à P.T. 92 1/2, la marchandise prompte et P.T. 95 1/2 le contrat. Le paddy est offert actuellement aux environs de P.T. 530 la dariba franco Alexandrie.

Les cotations pour le riz de Rangoon sont inchangées à Lst. 10 1/4 la tonne fob origine.

SACS VIDES

Ce marché a présenté un aspect calme durant toute la semaine. Une tendance plus facile à l'origine, ainsi que l'attitude réservée des consommateurs ont réduit sensiblement le volume des échanges dans toutes les catégories de sacs. Les prix du marché se sont beaucoup rapprochés de ceux fixés par le tarif qui n'a pas subi de changements.

Les sacs à sucre lbs. 2 1/2, assez négligés cette semaine, reculent à P.T. 6 20/40 le sac franco Bonded Port Said. Les sacs à oignons très peu traités au marché, valent nominalelement P.T. 4 le sac.

La demande pour les autres genres fut assez insignifiante et leurs prix officiels sont les suivants:

- Sacs à coton lbs. 3 P.T. 10.
- Sacs à riz lbs. 2 1/4 P.T. 6 5/10.
- Sacs à graines lbs. 3 1/4 P.T. 9 2/10
- Sacs à graines lbs. 5 P.T. 10 7/10
- Sacs à graines lbs. 5 (extra) P.T. 11

HESSIAN CLOTH

10 oz 2000 yds. Lst. 40 la balle.
7 1/2 oz 2000 yds. Lst. 33 la balle.
Le stock des sacs dans les Bonded de Port Said est de 3.240 balles contre 3.564 balles de la semaine dernière. Dans les Bonded de Port Tewfick il ne reste plus que 1.025 balles de sacs à coton.

THE ANGLo-EGYPTIAN OILFIELDS LTD.


La production des puits de l'Durghada et de Ras Gharib pour la semaine au 26 Janvier 1940, s'est élevée à 15.557 mètres cubes de pétrole brut, contre 11.759 m.c. en 1939 à la même époque.
Depuis le 1er Janvier 62.854 m.c. contre 43.211 m.c., soit en plus 19.643 m.c.

LES ACIDULES D'EGYPTE A L'ETRANGER

Les premières expéditions d'oranges amères dans les marchés anglais ont eu quelques succès. Encouragés par cela, les exportateurs égyptiens y ont envoyé de nouvelles quantités. Jusqu'au premier Janvier de cette année, les quantités expédiées ont atteint 23.536 caisses contre 14.103 pour la même période de la précédente saison.

D'autre part, le mouvement d'exportation de ces produits vers le Soudan, est devenu très intense. La quantité totale expédiée hebdomadairement vers Om Dourman ou Khartoum atteint environ 1200 caisses

Notons aussi qu'en raison de la présence des forces Britanniques en Egypte, la consommation a augmenté énormément à l'intérieur du pays. D'ailleurs, le Ministère du Commerce et de l'Industrie a été informé qu'un accord a été conclu pour approvisionner les forces Britanniques en acidulés durant 3 mois.



"AL CHARK"

PREMIERE SOCIETE ANONYME EGYPTIENNE D'ASSURANCE-VIE

Siège Social: En l'immeuble de la Compagnie

15, Rue Kasr-El-Nil — Place Soliman Pacha
14, Rue Soliman Pacha.

Branches Pratiquées

VIE - INCENDIE - RISQUES DIVERS

TARIFS AVANTAGEUX

COMBINAISONS INTERESSANTES

MAXIMUM DE GARANTIES

RESERVES INVESTIES EN EGYPTE

TOUS RENSEIGNEMENTS FOURNIS GRATUITEMENT

CARNET DE L'ACTIONNAIRE

ASSEMBLEES ORDINAIRES

Mardi 13 février 1940

Land Agency of Egypt. — Ass. Gén. Ord., au Siège de la Société, à El Torh, à 10 h. a.m.

Société Egyptienne de la Bourse Commerciale de Minet-el-Bassal. — Ass. Gén. Ord. au Siège de la Bourse à Minet-el-Bassal, Alexandrie, à midi.

Jeudi 15 Février 1940

Société Anonyme des Chemins de fer Kench-Assouan : — Ass. Gén. Ord. au Siège de la Société, 14, Rue Cheikh Aboul Sebaa, Le Caire, à 3 h. 30 p.m.

Vendredi 16 Février 1940

The Manure Cy. of Egypt : — Ass. Gén. Ord. au Siège de la Soc. 6, Rue Chérifein, Le Caire, à 5 h. p.m.

Lundi 19 Février 1940

La Gérance Immobilière : — Ass. Gén. Ord. au Siège de la Soc. 1, Rue Fouad Ier, Alexandrie, à 4 h. p.m.

Jeudi 22 Février 1940

Eastern Export Cy. of Egypt : — Ass. Gén. Ord. au Siège de la Soc. Rue Fouad Ier, Alexandrie, à 5 h. p.m.

AVIS et CONVOCATIONS

CREDIT FONCIER EGYPTIEN

AVIS

Le Conseil d'Administration du CREDIT FONCIER EGYPTIEN a, par application des décisions de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires, fixé au 1er. Février 1940, la date de la mise en distribution du coupon No. 66 des ACTIONS et du coupon No. 42 des PARTS DE FONDATION.

Le coupon No. 66 des Actions sera payé, net d'impôts égyptiens, au Siège de la Société, à raison de : P.T. 110,2/10 (cent dix piastres égyptiennes et 2/10) par coupon, mais contre justification que les titres dont ces coupons sont détachés sont demeurés en Egypte sans interruption depuis le 1er. Novembre 1938 et que le coupon précédent No. 65 n'a pas été présenté au paiement en France.

Il sera effectué une retenue supplémentaire de : P.T. 36,8/10 sur tout coupon dont le porteur ne pourrait donner les justifications ci-dessus.

Le coupon No. 42 des Parts de Fondation sera payé, net d'impôts

égyptiens, à raison de : P.T. 2261, 2/10 (deux mille deux cent soixante et une piastres égyptiennes et 2/10) par coupon, (P.T. 226,12 pour les Dixièmes de Part).

PROCÈS en COURS

3 février 1940

Cie. Universelle du Canal Maritime de Suez. — Déb. dev. la Cour d'Appel (2ème Ch.) sur appel du Crédit Alexandrin, contre jugement déclarant que le service des obligations devait être fait sur la base de l'or.

8 février 1940

Land Bank of Egypt. — Déb. dev. la Cour d'Appel (2ème Ch.) sur appel de G. Moraitinis et Th. Andénos du jugement en date du 14 mai 1938 relatif au service des oblig. à 1/2 o/o en francs français, fixant à P.T. 705 les mille francs.

16 mars 1940

Soc. Gén. des Sucreries et de la Raffinerie d'Egypte. — Déb. du Trib. Comm. du Caire sur act, int, par M. Marco J. Harari tend. à faire dire que les parts de fond. de la dite Soc. doiv. participer aux 45 pour cent de toutes activités nouvelles créées par les fonds prélevés sur les bénéf. depuis le concordat jusqu'au jour de la mise en liquidation de la Société.

SOCIETE ANONYME DES EAUX DU CAIRE

Avis

Les porteurs d'obligations 4 pour cent 1ère. Série, sont informés que le Lundi 5 Février 1940, à 9 heures du matin, il sera procédé en séance publique dans les Bureaux de la Société à Zahr El-Gammal, au tirage

de 105 obligations à amortir en 1940.

Les porteurs d'obligations 4 pour cent 2ème. Série, sont informés que le Lundi 5 Février 1940, à 9 heures du matin, il sera procédé en séance publique dans les Bureaux de la Société à Zahr El-Gammal, au tirage de 93 obligations à amortir en 1940.

Les porteurs d'actions de Capital de la Société Anonyme des Eaux du Caire sont informés que le Lundi 5 Février 1940, à 10 heures du matin, il sera procédé en séance publique dans les Bureaux de la Société des Eaux à Zahr El-Gammal, Boulaq, au tirage de 1062 (mille soixante-deux) actions à amortir en 1940.

CHAMBRE DE COMPENSATION

ALEXANDRIE

du 22 au 27 Janvier 1940
Nombre des effets présentés à la Compensation :

| | L.E. |
|---------------------------------------|-----------|
| 3.478 d'un montant de | 1.144.848 |
| Même semaine 1939 : | |
| 5.343 d'un montant de | 1.081.513 |
| Total du 1er Janvier 1940 à ce jour : | |
| 17.381 d'un montant de | 5.472.998 |
| Même époque 1939 : | |
| 22.327 d'un montant de | 4.315.090 |

CAIRE

du 22 au 27 Janvier 1940
Nombre des effets présentés à la Compensation :

| | L.E. |
|---------------------------------------|-----------|
| 6.680 d'un montant de | 985.380 |
| Même semaine 1939 : | |
| 10.061 d'un montant de | 1.640.337 |
| Total du 1er Janvier 1940 à ce jour : | |
| 36.152 d'un montant de | 5.082.403 |
| Même époque 1939 : | |
| 42.043 d'un montant de | 5.614.290 |

BANQUE D'ATHÈNES

(Société Anonyme)

SIÈGE SOCIAL A ATHÈNES

ADRESSE TELEGRAPHIQUE BANCATHEN

Capital entièrement versé Drs. 100.000.000
Réserves Drs. 75.200.000

SIÈGE CENTRAL A ATHENES : 108 Agences en Grèce.

ANGLETERRE : Londres, 22, Fenchurch Street.

EGYPTE : Alexandrie, Le Caire, Port-Saïd.

CHYPRE : Limassol, Nicosie.

BANQUE AFFILIEE AUX ETATS-UNIS :

NEW-YORK: The Bank of Athens Trust Co., 205, West 33rd Str.

COMMISSION DE LA BOURSE DE MINET-EL-BASSAL

Boîte Postale 643

BULLETIN HEBDOMADAIRE

No. 2834

Alexandrie, Jeudi à Midi le 1 Février 1940

| | COTON | | | | | | | | | | | |
|--------------------------------|-----------|--------------|-----------|-----------|-----------|---------------------------------------|---------|------------|---------|---------|-----------|-------------|
| | Arrivages | EXPORTATIONS | | | | | | | | | | STOCK |
| | | Angleterre | | Continent | | Extrême-Orient, Indes, Chine et Japon | | Etats-Unis | | TOTAL | | |
| Cantars | Balles | Cantars | Balles | Cantars | Balles | Cantars | Balles | Cantars | Balles | Cantars | Cantars | |
| Cette semaine ... | 112.613 | 14.830 | 108.465 | 18.072 | 132.683 | 4.757 | 35.167 | 1.214 | 8.883 | 38.873 | 285.198 | 2.808.146 § |
| Même sem. 1939 | 116.985 | 8.351 | 61.325 | 8.429 | 62.094 | 5.569 | 41.130 | 1.925 | 14.171 | 24.274 | 178.720 | 3.475.140 † |
| » 1938 | 272.071 | 10.653 | 78.009 | 14.387 | 106.015 | 4.048 | 29.864 | 1.420 | 10.364 | 30.508 | 224.252 | 2.722.833 † |
| Dep. 1 ^{er} Sep. 1939 | 6.360.022 | 212.822 | 1.558.635 | 206.717 | 1.521.080 | 132.458 | 977.826 | 21.124 | 155.371 | 573.121 | 4.212.912 | — |
| Même époque 1938 | 5.454.184 | 146.324 | 1.073.464 | 240.088 | 1.773.352 | 78.440 | 579.380 | 10.659 | 78.384 | 475.511 | 3.501.580 | — |
| » 1937 | 6.994.828 | 208.034 | 1.527.919 | 325.405 | 2.405.570 | 78.680 | 581.044 | 14.842 | 108.917 | 626.961 | 4.623.450 | — |

Y compris stock § au 1^{er} Septembre 1939 Crs. 743.476 * au 1^{er} Sept. 1938 Crs. 1.525.836 † au 1^{er} Sept. 1937 Crs. 331.455.

Consommation à l'Intérieur du pays du 1^{er} Septembre 1939 au 24 Janvier 1940 Cantars 157.397 (3).

Exportation par d'autres ports au 24 Janvier 1940 cantars 17.

Expéditions échantillons (Douane) du 1^{er} Septembre 1939 au 31 Janvier 1940 cantars 541 à déduire du stock.

| | GRAINES DE COTON | | | | | TOURTEAUX | | HUILE de GRAINES de COTON | |
|---------------------------------|------------------|--------------|-----------|--------|-----------|-------------|---------------|---------------------------|---------|
| | Arrivages (1) | EXPORTATIONS | | | | STOCK | Arrivages (1) | Export. (2) | Export. |
| | | Angleterre | Continent | Divers | TOTAL (2) | | | | |
| Ardebs | Ardebs | Ardebs | Ardebs | Ardebs | Ardebs | Tonnes | Tonnes | Tonnes | |
| Cette semaine ... | 46.124 | — | 8.849 | — | 8.849 | 1.147.714 § | — | 4.638 | 227 |
| Même sem. 1939.. | 58.848 | 29.485 | — | — | 29.485 | 986.298 | 393 | 2.025 | 1 |
| » 1938.. | 123.687 | 161.925 | 8.400 | — | 170.395 | 1.022.007 † | 3.025 | 9.186 | 13 |
| Dep. 1 ^{er} Sept. 1939 | 2.397.514 | 901.206 | 57.142 | 795 | 959.143 | — | 21.122 | 59.048 | 7.666 |
| Même époque 1938 | 2.067.433 | 1.067.865 | 37.922 | 16.793 | 1.122.580 | — | 37.926 | 68.116 | 3.397 |
| » 1937. | 2.881.190 | 1.820.520 | 85.479 | — | 1.905.999 | — | 44.926 | 92.861 | 1.144 |

Y compris Stock § au 1^{er} Septembre 1939.-Ard. 220.341 * au 1^{er} Septembre 1938-Ard. 41.745 † au 1^{er} Sept. 1937. Ard. 46.816.

Consommation locale du 1^{er} Septembre 1939 au 24 Janvier 1940 Ard. 510.998 (3).

Pour les Fèves, Orges, Blés, Lentilles, Maïs et Oignons, la consommation locale n'est connue respectivement que les 31 Mars et 30 Novembre.

| | FEVES | | | | | ORGES | | | |
|---|------------|--------|--------------|-----------|--------|--------|------------|---------|---------|
| | Arrivages | | EXPORTATIONS | | | STOCK | Arrivages | Export. | Export. |
| | Saïdi | Béhéra | Angleterre | Continent | TOTAL | | | | |
| Ardebs | Ardeb | Ardebs | Ardebs | Ardebs | Ardebs | Ardebs | Ardebs | Ardebs | |
| Cette semaine | 941 | 1.097 | — | — | — | 66.822 | 622 | — | |
| Même semaine 1939..... | 456 | — | — | 7 | 7 | 68.392 | 364 | — | |
| A partir du 1 ^{er} Avril 1939..... | 59.278 | 21.126 | 280 | 588 | 868 | — | 19.349 | 2.391 | |
| Même époque 1938..... | 42.485 | 20.296 | 549 | 840 | 1.389 | — | 169.722 | 23.039 | |
| Stocks au 1 ^{er} Avril 1939 | Ard. 1.486 | | | | | | Ard. 1.905 | | |
| Stocks au 1 ^{er} Avril 1938 | Ard. 7.000 | | | | | | Ard. 4.000 | | |

| | BLÉS | | | LENTILLES | | MAIS | | OIGNONS | |
|---|-----------|---------|---------|-----------|---------|--------|------------|------------|-----------|
| | Arrivages | | | Arriv. | Export. | Arriv. | Export. | Arrivages | Export. |
| | Saïdi | Béhéra | Export. | | | | | | |
| Ardebs | Ardebs | Ardebs | Ardebs | Ardebs | Ardebs | Ardebs | Crs. 108Ok | Crs.108Ok. | |
| Cette semaine | 8.418 | 2.893 | — | 2.764 | 1.274 | 617 | — | 1.343 | 109 |
| Même semaine 1939..... | 10.521 | 1.904 | — | 90 | — | 401 | — | 4.621 | 103 |
| A partir du 1 ^{er} Avril 1939..... | 641.129 | 283.055 | — | 35.963 | 5.649 | 13.808 | — | 1.272.886 | 1.157.072 |
| Même époque 1938..... | 602.214 | 371.019 | 253 | 16.594 | 158 | 8.498 | — | 1.019.363 | 800.963 |

Stocks au 1^{er} Avril 1939 Ard. 16.255 Ard. 876 au 1^{er} Déc. 1939 Ard. — au 1^{er} Mars 1939 Crs. —

Stocks au 1^{er} Avril 1938 Ard. 6.500 Ard. 3.500 au 1^{er} Déc. 1938 Ard. — au 1^{er} Mars 1938 Crs. —

N.B. L'année pour les Blés et les Lentilles commence le 1^{er} Avril, pour les Maïs le 1^{er} Déc. pour les Oignons le 1^{er} Mars.

Sources d'informations. (1) Manifestes journaliers des chemins de fer et du Bureau des contributions directes.

(2) Administration des Douanes.

(3) Département de la Statistique de l'Etat.

La CONNAISSANCE de L'ARABE

devient essentielle

Les Européens habitant l'Égypte constatent de jour en jour que la connaissance de la langue arabe devient une nécessité impérieuse pour eux. Aussi, nombreux sont ceux qui désirent l'apprendre, mais se rebutent à l'idée de longues et difficiles études.

LA MÉTHODE LINGUAPHONE

vient à leur secours et leur permet au bout de très peu de temps de comprendre aisément et de parler cette langue harmonieuse avec un accent parfait.

Il est de votre intérêt de vous documenter sur les mérites de la Méthode Linguaphone; c'est pourquoi nous vous offrons, sans aucun engagement de votre part

un essai gratuit pendant 8 jours chez vous

Ainsi vous n'avez pas à vous fier à des écrits. Vous découvrirez **par vous-même** l'exactitude de ce que nous avançons.



Mgr. BAUDRILLART

L'éminent recteur de la Faculté Catholique de Paris écrit:

"Le Linguaphone rend effectivement d'importants services pour l'enseignement des langues".



M. MAETERLINCK

Le célèbre auteur de Pelléas et Mélisande nous écrit:

"J'ai tenu à étudier les vertus du Linguaphone.

"C'est fait et je suis convaincu. L'épreuve est décisive. En huit jours, j'ai fait plus de progrès que je n'en avais fait durant un mois de séjour à Londres, dans un milieu où l'on ne parlait exclusivement que l'anglais. Je vous félicite..."

Venez écouter les merveilleux disques Linguaphone à nos bureaux 27, Rue Soliman Pacha, le Caire ou retournez-nous le coupon ci-contre pour recevoir notre brochure explicative qui vous renseignera sur notre offre d'essai gratuit.

Coupon

Institut Linguaphone

P.O.B. 268
LE CAIRE

Veuillez me faire parvenir gratuitement la brochure explicative de la Méthode Linguaphone.

Nom:

Adresse:

Ville:

● L'enseignement de la langue arabe aux Européens, par la méthode LINGUAPHONE, garantie d'une plus étroite collaboration, dans tous les domaines, des deux éléments du pays, se fait sous les auspices de "LA BOURSE ÉGYPTIENNE".